



MIFAR



Master en Ingénierie
de la Formation Agricole et Rurale

Mémoire de fin de cycle

THEME

**Analyse de la formation agricole non
diplômante en agroécologie: cas du
Burkina Faso**

Présenté par **Raïssa
KIMPOSSO/SAWADOGO**

Sous la Direction de :

- Dr Baba Dièye DIAGNE**
- Estelle VEUILLEROT**
- Marie PICARD**

DEDICACES

- *A Dieu ;*
- *A tous les acteurs de la formation en agroécologie au Burkina Faso.*

REMERCIEMENTS

Ce mémoire a été réalisé grâce au soutien de plusieurs personnes que j'aimerais remercier.

Tout d'abord, je tiens vivement à exprimer ma gratitude à Monsieur Souleymane Jules GAYE, le Représentant Pays au Burkina Faso de l'ONG Nitidae le long de cette année de Master Professionnel. Grâce à lui, j'ai eu connaissance de cette opportunité de formation. A bien d'égards également, il m'a soutenu afin que je puisse passer une bonne année de formation.

Je remercie ensuite les premiers responsables de Nitidae et en particulier Monsieur Cédric RABANY pour le soutien et pour avoir permis que je puisse concilier travail et études.

J'adresse mes sincères remerciements à mon Directeur de mémoire, Monsieur Baba Dièye DIAGNE ainsi qu'à mes Co-directrices Madame Estelle VEUILLEROT et Madame Marie PICARD pour avoir accepté de m'encadrer et pour les multiples conseils d'ordre méthodologiques et techniques qu'ils m'ont apportés tout au long de ce travail.

J'exprime ma reconnaissance au bureau de l'Association du Réseau international FAR en particulier au président en fonction durant l'année de la formation, Monsieur Pierre-Blaise ANGO ainsi qu'à l'équipe technique du Réseau en particulier Monsieur Khalid BELARBI, Madame Marie BALSE pour les efforts déployés afin que cette formation voie le jour.

Je tiens par ailleurs à dire toute ma gratitude à l'équipe enseignante grâce à laquelle j'ai développé mes compétences.

Je remercie le Président du Réseau FAR au Burkina Faso, Monsieur Seydou OUEDRAOGO pour m'avoir orienté vers un sujet d'un grand intérêt dans le contexte de la FAR burkinabè.

Je n'oublie pas toutes les personnes qui ont bien voulu accepter de s'entretenir avec nous, les formateurs et les producteurs. Je les remercie pour le temps accordé ainsi que pour les informations qu'ils ont bien voulu partager.

Je tiens à dire merci à tous les apprenants de la promotion 2022 du MIFAR pour tous les partages enrichissants.

Enfin, je remercie ma famille qui, toujours et en l'occurrence pour cette année de formation, m'apporte un soutien sans faille.

RESUME

L'agroécologie occupe une place assez prépondérante au Burkina Faso. Cette place, elle la doit principalement à la formation non diplômante, c'est à dire la formation non formelle et la formation informelle. Cependant, malgré son rôle essentiel, il existe peu de données qui permettent de refléter sa contribution à la promotion de l'agroécologie au Burkina Faso. Ce présent mémoire s'est donc donné la mission de répondre à la principale question suivante : en quoi la formation agricole et rurale non diplômante permet de répondre aux enjeux de l'agroécologie au Burkina Faso ? Grâce à des entretiens qui ont été menés dans six régions du pays et auprès de structures de formations d'une part et de producteurs d'autre part, un certain nombre d'informations ont pu être obtenues. Il ressort que plus de 60% des acteurs de l'agroécologie, qui sont de plusieurs catégories offrent de la formation non diplômante. Ils proposent différents programmes qui s'adaptent aux publics cibles et touchent chacun en moyenne des centaines de personnes par an. Les producteurs quant à eux témoignent qu'avec la mise en pratique de ce qu'ils apprennent, ils voient leurs sols se régénérer ou être préservés et leurs produits être de meilleure qualité. En termes d'impact économique, il faut retenir que lorsque l'agroécologie est pratiquée dans les règles de l'art, elle permet d'obtenir des rendements satisfaisants, supérieurs même à ceux de l'agriculture conventionnelle et ouvre ainsi la porte à de meilleurs revenus. Les résultats ont également révélé que les formations induisent un bon impact social mais que du chemin reste encore à parcourir. En effet, seulement 32,26 % des producteurs adoptent les pratiques agroécologiques à 100%. Somme toute, la formation non diplômante contribue grandement à l'avancement de la promotion de l'agroécologie au Burkina Faso. Son impact sera néanmoins davantage grand avec la mise en place d'un bon dispositif d'accompagnement des producteurs formés jusqu'à ce qu'ils deviennent aguerris dans la mise en pratiques des techniques agroécologiques.

Mots-clés : Formation non diplômante, formation non formelle, formation informelle, agroécologie, acteurs de formation, impact.

ABSTRACT

Agroecology occupies a fairly prominent place in Burkina Faso. This place is mainly due to non-degree training, that is to say non-formal training and informal training. However, despite its essential role, there is little data to reflect its contribution to the promotion of agroecology in Burkina Faso. . This thesis has therefore given itself the mission to answer the following main question: How does agricultural and rural training that does non-degree training help meet the challenges of agroecology in Burkina Faso? With the help of interviews conducted in six regions of the country and with training structures on the one hand and producers on the other, a certain amount of information was obtained. It appears that more than 60% of agroecology actors, who are of several categories, offer non-diploma training. They offer different programs that adapt to the target audiences and each reach an average of hundreds of people per year. In terms of economic impact, it must be remembered that when agroecology is practiced according to the rules of the art, it makes it possible to obtain satisfactory yields, even higher than those of conventional agriculture and thus opens the door to better incomes. The results also revealed that training has a good social impact but that there is still a long way to go. Indeed, only 32.26% of producers adopt 100% agroecological practices. All in all, non-degree training contributes greatly to the advancement of the promotion of agroecology in Burkina Faso. Its impact will nevertheless be greater with the establishment of a good support system for trained producers until they become seasoned in the implementation of agroecological techniques.

Keywords: Non-degree training, non-formal training, informal training, agroecology, training actors, impact.

TABLE DES MATIERES

DEDICACES	ii
REMERCIEMENTS	iii
RESUME	iv
ABSTRACT	v
TABLE DES MATIERES	vi
TABLE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES TABLEAUX	ix
SIGLES ET ABREVIATIONS	x
INTRDUCTION GENERALE	1
Chapitre 1 : CADRE DE L'ETUDE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	4
1. <i>Problématique</i>	4
2. <i>Objectifs de l'étude</i>	9
3. <i>Concepts mobilisés et cadre d'analyse</i>	9
3.1. La formation agricole et rurale.....	9
3.1.1. Définition de la FAR.....	9
3.1.2. La FAR, une approche multidisciplinaire	10
3.1.3. La formation formelle, non formelle, informelle	10
3.1.4. La formation diplômante versus la formation non diplômante	11
3.1.5. Dispositif de formation	12
3.2. L'agroécologie	13
3.2.1. Définition de l'agroécologie.....	13
3.2.2. Piliers et principes de l'agroécologie.....	15
3.2.3. L'agroécologie, l'agriculture biologique, l'agriculture durable et l'agriculture paysanne, quelles différences ?.....	16
4. <i>Méthodologie</i>	16
4.1. Hypothèses de travail.....	16
4.2. Collecte des données	17
4.3. Traitement des données	20
Chapitre 2 : RESULTATS	21
1. <i>Description des acteurs de la formation agricole non diplômante en agroécologie</i>	21
1.1. Identification des acteurs de la formation non diplômante en agroécologie.....	21
1.2. Importance de la formation dans les champs d'actions des structures.....	22
2. <i>Analyse des dispositifs de formations</i>	22
2.1. Niveau d'institutionnalisation des dispositifs de formation	22
2.2. Niveau de prise en compte de l'agroécologie dans les structures de formation.....	23
2.3. Objectifs poursuivis.....	24
2.4. Les différents programmes de formations.....	25
2.5. Les thèmes abordés	27
2.6. Techniques d'enseignement et supports didactiques	29
2.7. Description de l'équipe des formateurs.....	30

2.8.	Description du public cible	32
3.	<i>Impacts social, économique et environnemental de la formation non diplômante en agroécologie du point de vue des producteurs.....</i>	34
3.1.	Structure de la population enquêtée	34
3.2.	Motivation des producteurs à embrasser l'agroécologie	35
3.3.	Changements observés dans les pratiques agricoles des producteurs.....	36
3.4.	Impact social de la formation non diplômante en agroécologique	37
3.5.	Impact économique de la formation non diplômante en agroécologique	39
3.6.	Impact environnemental de la formation agroécologique	41
4.	<i>Atouts et limites de la formation non diplômante en agroécologie</i>	42
4.1.	Points forts et faibles des structures de formation.....	42
4.2.	Suggestions des producteurs pour plus d'impact des formations	43
Chapitre 3 : DISCUSSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES		45
1.	<i>Retour critique sur la méthode</i>	45
2.	<i>Vérification des hypothèses</i>	46
3.	<i>Perspectives d'étude et de recherche.....</i>	51
CONCLUSION GENERALE		52
BIBLIOGRAPHIE		54
ANNEXES.....		58
	<i>Annexe 1 : Fiches synthétiques des structures interviewées.....</i>	58
	<i>Annexe 2 : Guide d'entretien auprès des structures</i>	60
	<i>Annexe 3 : Guide d'entretien auprès des producteurs.....</i>	62
	<i>Annexe 4 : Répertoire des acteurs de l'agroécologie au Burkina Faso</i>	64

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Liaisons entre niveau d'institutionnalisation des formations et reconnaissance des compétences acquises	12
Figure 2 : Pourcentage des structures selon le niveau de prise en compte de l'agroécologie dans les formations.....	24
Figure 3 : Nuage de mots sur les termes les plus employés sur la question des thèmes de formation	28
Figure 4 : Graphique comparatif entre le nombre de formateurs et le nombres de personnes formés	31
Figure 5 : Nombre de personnes formées.....	33
Figure 6 : Pourcentage de femmes formées dans chaque structure	33
Figure 7 : Répartition des enquêtés selon le sexe.....	35
Figure 8 : Pourcentage d'adoption des pratiques agroécologiques par les pairs	38
Figure 9 : Proportion des producteurs ayant vu leurs revenus augmenter d'un certain pourcentage	40
Figure 10 : Sphères d'impact de l'augmentation des revenus sur la vie courante des producteurs....	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des structures enquêtées selon leur localisation	18
Tableau 2 : Répartition géographique des producteurs	19
Tableau 3 : Les différents types de programmes de formation	26
Tableau 4: Récapitulatif des techniques d'enseignement et supports didactiques	30
Tableau 5 : Rendements moyens de la production de maïs suivant le niveau d'adoption des pratiques agroécologiques	39

SIGLES ET ABREVIATIONS

3AO	Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest
ADTAE	Association pour le Développement des Techniques et Pratiques Agroécologiques
AMPO	Association Managré nooma pour la Protection des Orphelins
APAD	Association pour la Promotion d'une agriculture Durable
ASMADE	Association Songui Manégré / Aide au Développement Endogène
AVAPAS	Association pour la Vulgarisation et l'Appui aux Producteurs Agroécologistes au Sahel
CAPIE	Centre de Promotion de l'Agroécologie et des Innovations Economiques
CCAE	Collectif Citoyen pour l'Agroécologie
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEAS	Centre Ecologique Albert Schweitzer Suisse
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CIRDES	Centre International de Recherche Développement sur l'élevage en zone Subhumide
CNABio	Conseil National de l'Agriculture Biologique
CPF	Confédération Paysanne du Faso
CPR	Centre de Promotion Rurale
CNRST	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
DRS	Défense et Restauration des Sols
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAR	Formation Agricole et Rurale
FNZ	Fédération Nèan Zwé
GRAAP	Groupe de Recherche et d'Appui pour l'Auto-promotion des populations
IDR	Institut du Développement Rural
IFOAM	Fédération Internationale des Mouvements d'Agriculture Biologique
IGEDD	Institut de Génie de l'Environnement et du Développement Durable
INADES	Institut Africain pour le Développement Economique et Social
IPD/AOS	Institut Panafricain pour le Développement région Afrique de l'Ouest - Sahel
ISDD	Institut Supérieur du Développement Durable
MARAH	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
MIFAR	Master International "Ingénierie de la Formation Agricole et Rurale
ODD	Objectif du Développement Durable
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PAE	Programme Agroécologie
PIB	Produit Intérieur Brut
PNSR II	Programme national du secteur rural II
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RFAR	Réseau International Formation Agricole et Rurale
SFPA	Structures de Formation Professionnelle Agricole non formelle
SND-AE	Stratégie Nationale de Développement de l'Agroécologie
SNFAR	Stratégie Nationale de la Formation Agricole et Rurale

SNVACA	Systeme National de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole
UCRB	Union des Cooperatives Rizicoles Faso Djigui de Bama
UNAPOB	Union Nationale des Producteurs d'Oignon du Burkina Faso
UNPCB	Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso
UNPMB	Union Nationale des Producteurs de Mangue du Burkina Faso
UNSPB	Union Nationale des Producteurs des Semences du Burkina Faso
UPPAH	Union Provinciale des Professionnels Agricoles du Houet
VAE	Validation des acquis de l'experience

INTRDUCTION GENERALE

La formation est le soubassement de la réussite puisqu'avec elle vient les compétences et avec les compétences la production de valeur et de revenus. Elle est en effet prise en compte dans la théorie du capital humain dont l'économiste américain Theodore Schultz est le précurseur et dont le concept a été présenté dans le livre *Human Capital* en 1964 par l'économiste américain Gary Becker, prix Nobel de l'économie en 1992. Ce dernier a défini le capital humain comme « l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire ... ».

Ce capital humain est aujourd'hui pris en compte dans les récentes théories de la croissance. On lui confère un impact sur le développement de l'économie au travers de l'augmentation de la productivité qu'il permet. En somme, l'analyse économique reconnaît le capital humain comme un facteur important de développement et de croissance économique.

Pour le Burkina Faso, pays situé en Afrique de l'Ouest et d'une superficie de 274000 Km² avec 22 752 315 habitants (Institut National de la Statistique et de la Démographie [INSD], 2023) la formation de manière générale devrait occuper une place prépondérante alors qu'il est en plein développement et qu'il a besoin d'un bon capital humain. Davantage, la formation axée sur l'agriculture devrait se voir attribuer une place de choix dans le pays et ce pour différentes raisons. D'abord, l'agriculture occupe environ 80% de la population active et contribue pour près de 33% au produit intérieur brut (PIB) (Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles, 2019). Outre cela, le secteur de l'agriculture fournit plus de 60% des revenus monétaires des ménages agricoles (Ministère de l'Agriculture, des Ressources Halieutiques, de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire, 2014). Il ne fait donc aucun doute que le développement de ce secteur et notamment de sa productivité est une priorité pour le pays et que la formation agricole et rurale est de mise. Ainsi, vouloir promouvoir dans le contexte du Burkina Faso la formation, et spécifiquement la formation agricole et rurale c'est investir en vue de lendemains meilleurs pour le pays.

Selon l'INSD, le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus en 2019 s'élevait au Burkina Faso à 29,7%. On en déduit que la grande majorité des 80% de la population active agricole n'est pas alphabétisée quoique jouant un rôle primordial dans l'économie du pays. Elle ne passe donc pas par un système formel de formation pour acquérir ses compétences en matière d'agriculture. Elle est plutôt impactée par la formation non formelle ou par la formation

informelle. C'est d'ailleurs fort de ce constat que dans la Stratégie Nationale de la Formation Agricole et Rurale (SNFAR) du Burkina Faso, l'accent est mis sur la formation non formelle des petits producteurs afin de leur permette d'acquérir et/ou de renforcer leurs compétences techniques et qu'il est prévu une augmentation du nombre des professionnels certifiés à travers la Validation des acquis de l'expérience (VAE). C'est également compte tenu de cette donnée partagée par l'INSD qu'est né notre intérêt particulier pour la formation non diplômante c'est-à-dire la formation non formelle et informelle, objets de nos travaux dans le cadre de ce mémoire.

L'agroécologie est un sujet d'un grand intérêt pour le Burkina Faso. Elle y occupe une place signifiante depuis de nombreuses années et à partir des années 1980, on a assisté à la naissance des structures pionnières comme l'Association pour la vulgarisation et l'appui aux producteurs agroécologistes au Sahel (AVAPAS), l'Association pour le Développement des Techniques et Pratiques Agroécologiques (ADTAE), le Centre Ecologique Albert Schweitzer Suisse (CEAS).

Par la suite, un nouvel élan lui a été donné dans le pays en 2011 avec la création du Conseil National de l'agriculture biologique (CNABio) qui réunit de nombreux membres dont des associations, des ONG, des individus, etc. Le CNABio a par ailleurs élaboré avec la participation de ses acteurs et l'implication de structures étatiques (Faso Normes, ministères) un guide de certification bio SPG au niveau national et de nos jours, bon nombre de producteurs se font déjà fait certifier. D'après le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) et le CNABio, 300 acteurs actifs dans le domaine de l'agroécologie et de l'agriculture biologique existent au Burkina Faso.

Notons également que le 23 mai 2015 est une date historique dans la lutte pour la promotion de l'agroécologie au Burkina Faso car a eu lieu la 1^{ère} marche mondiale contre Monsanto et les OGM à Ouagadougou pour révoquer l'introduction du coton OGM de Monsanto en 2008 dans le pays. Cette marche a été initiée et organisée par le Collectif Citoyen pour l'Agroécologie (CCAÉ) et a été suivie dans 49 pays du Monde. Des foires, des marchés de produits agroécologiques et biologiques sont en outre régulièrement organisés dans le pays.

Depuis janvier 2023, le Burkina Faso s'est doté d'une Stratégie nationale de développement de l'agroécologie (SND-AE), stratégie qui courra jusqu'en 2027. Toutes ces données attestent que l'agroécologie est un sujet d'actualité au Burkina Faso.

Ainsi, non seulement la formation non diplômante est un thème intéressant à aborder dans le contexte du Burkina Faso, mais l'agroécologie l'est tout autant. Nous nous prêtons donc à l'exercice pour notre mémoire élaboré dans le cadre du Master international "Ingénierie de la Formation Agricole et Rurale" (MIFAR) initié par le Réseau international Formation Agricole et Rurale (RFAR). Notre travail est organisé autour de 3 chapitres. Le premier chapitre est consacré à la présentation du cadre théorique et de l'approche méthodologique. Dans le deuxième chapitre, nous exposerons les résultats obtenus. Nous présenterons de quelle manière la formation non diplômante arrive à impacter l'agroécologie au Burkina Faso. Le chapitre trois sera réservé à la discussion des résultats obtenus ainsi qu'à des propositions de perspectives d'études. Le document se termine par une conclusion générale.

Chapitre 1 : CADRE DE L'ETUDE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

1. Problématique

En agriculture, la formation diplômante et la formation non diplômante cohabitent et pour beaucoup de fois, la dernière a précédé la première. Prenons en considération la période où les questions de développement durable ont commencé à être au cœur des débats publics dans le monde. En son temps, la formation agricole et rurale (FAR) n'a pas voulu rester en marge de ce sujet et s'est organisée pour apporter sa contribution dans l'optique de répondre à l'urgence de protéger l'environnement et de produire tout en pensant aux générations futures. C'est ainsi qu'entre 1985 à 1995, on a noté une introduction du mot « environnement » et des préoccupations environnementales dans les filières de formation (Marshall, 2008). Dans les cursus de formation diplômante donc, la question fut prise en compte. Mais bien avant cela, des initiatives de nature privée, des compétences acquises de manière non formelle ou informelle existaient déjà pour répondre à la question de la préservation de la nature. C'est le cas du développement et de l'enseignement de la technique du zaï, qui se veut être une pratique de récupération du sol et qui a vu le jour au Burkina Faso dans les années 1970 suite à une forte sécheresse (Clavel et al, 2016). Cette technique a fait ses preuves, a traversé les frontières du Burkina Faso et a même fait l'objet d'études pour aboutir à sa mécanisation.

Aujourd'hui c'est la question de la transition agroécologique qui est au cœur des débats. En parcourant les objectifs du développement durable (ODD) qui courent à leur réalisation d'ici 2030, on réalise qu'effectivement, l'agroécologie est un sujet d'actualité et qu'à plus d'un égard, elle peut contribuer à leur atteinte :

- la pratique de l'agroécologie induit la réduction des coûts de production et donc une augmentation de la marge nette des producteurs et une réduction de la pauvreté (ODD n°1) ;
- la minimisation voire l'élimination de l'utilisation des intrants chimiques dans l'agroécologie concoure à l'assurance d'une vie saine et à la promotion du bien-être de tous à tous les âges (ODD n°3) ;
- l'agroécologie, en permettant de prévenir la pollution et la contamination des eaux de surface et des eaux souterraines, constitue un moyen d'assurance de la disponibilité et de la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous (ODD n°6) ;
- avec l'agroécologie, les systèmes de production intégrés sont promus et la dépendance à l'énergie provenant des combustibles fossiles est largement réduite. Aussi, l'un des

but de l'agroécologie est la prévention de la dégradation des terres et la restauration des zones dégradées. Ces éléments ont une incidence positive sur la lutte contre le changement climatique (ODD n°13) et l'utilisation durable des écosystèmes terrestres (ODD n°15).

Ces quelques exemples d'impact que peuvent avoir l'agroécologie sur le développement durable témoignent du juste intérêt qu'on lui accorde aujourd'hui au niveau de toutes les sphères de décision.

Au niveau international un certain nombre d'initiatives pour l'essor de l'agroécologie ont vu le jour notamment au travers de la FAO. Par exemple, en 2014, la FAO a organisé le Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition afin d'évaluer l'étendue et l'impact des pratiques agroécologiques, d'identifier les contraintes et de développer des priorités communes. A l'issue de cela, une série de sept séminaires régionaux multipartites ont été co-organisés par la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique subsaharienne, en Asie et dans le Pacifique, en Chine, en Europe et en Asie centrale, et au Proche-Orient et en Afrique du Nord de 2015 à 2017 afin de prendre connaissance des réalités locales spécifiques de l'agroécologie. En 2018, la FAO a organisé un deuxième symposium international sur l'agroécologie sur le thème de « l'agroécologie au service des Objectifs de développement durable (ODD) – passer à l'échelle supérieure afin de passer du dialogue à l'action ». Les résultats de ce symposium comprennent entre autre le lancement de l'Initiative de passage à l'échelle supérieure de l'agroécologie (Scaling up Agroecology Initiative), en collaboration avec des partenaires des Nations Unies.

Au niveau de la sous-région, il y a depuis 5 ans l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO) qui est un dispositif de coopération intersectorielle. Il existe également le Programme Agroécologie (PAE) de la CEDEAO.

Le Burkina Faso n'est pas en reste de toute la dynamique autour de la transition agroécologique. En effet, l'agroécologie y occupe de plus en plus une place prépondérante. Il y existe actuellement un point focal « agroécologie » au sein de la Direction Générale de la Production Végétale du Ministère de l'agriculture depuis 2018, une stratégie nationale relative au développement de l'agroécologie, une multitude d'associations, d'ONG, d'organisations professionnelles travaillant à la promotion de l'agroécologie sans oublier le CNABio, qui est

une faitière réunissant les personnes physiques et morales engagées pour la promotion de l'agriculture biologique mais aussi de l'agroécologie.

La FAR dans cette dynamique de transition agroécologique, tente également d'apporter sa contribution. Au niveau régional, une étude récemment commanditée par la CEDEAO¹ a révélé qu'en réponse d'un certain nombre de défis à relever pour le déploiement de l'agroécologie, il y a besoin d'un certain nombre de compétences. Ces compétences, peuvent s'acquérir au sein de différentes structures de formation dont disposent les pays membres de la CEDEAO. Les formations proposées mettent explicitement l'agroécologie en avant, (a) ou en parlent sans pour autant que ce soit au cœur de la formation (b). Toujours est-il qu'elles peuvent être de Type 1 : formations professionnelles courtes (maximum 1 an), de type 2 : formations professionnelles et du secondaire technique, de type 3 : formations du supérieur « court » (bac + 2, 3 et 4 / Bachelor) ou enfin de type 4 : formations du supérieur long (bac + 5 et plus).

Excepté ces types de formations, il existe d'autres moyens d'acquérir des compétences en agroécologie. En effet, une autre étude demandée par la CEDEAO² et conduite par le cabinet BRL ingénierie a permis de mettre en lumière le fait qu'il existe un bon nombre d'instances de formation non diplômante dans ses pays membres. 72 centres ont pu faire l'objet de leurs analyses et sur ces 72, 23 sont de type 1 c'est-à-dire expert en formation agroécologique ou en voie de le devenir et 35 sont de type 2 c'est-à-dire font un tant soit peu de l'agroécologie mais sont confrontés à un problème de ressources (matériels et/ou pédagogiques et/ou financiers) pour en faire réellement.

Au Burkina Faso spécifiquement, pays membre de la CEDEAO, l'accès aux compétences en lien avec l'agroécologie se fait grâce à la formation diplômante mais également grâce à la formation non diplômante L'offre de la FAR, incluant la dimension de l'agroécologie s'y décline de la manière suivante³:

- ***Un dispositif de formation diplômante*** : ce dispositif est à l'origine d'un certain nombre de formation qui intègrent la dimension de l'agroécologie et du développement durable dans le cursus. Il s'agit de :

¹ Etude sur l'état des lieux de l'offre de formation agricole (enseignement secondaire technique et professionnel et enseignement supérieur) relative à l'agroécologie et l'agriculture durable dans les pays CEDEAO, 2021

² Étude sur l'inventaire et la caractérisation des centres de formation en agroécologie et l'analyse approfondie des centres à soutenir par le programme agroécologie - Livrable 9 : Rapport final des phases 1 & 2

³ Données prises sur le site du réseau FAR

- Master en Gestion Intégrée des Ressources Naturelles (Élevage Environnement Développement durable, Protection intégré des cultures, Gestion intégrée de la fertilité des sols) de l'Institut du Développement Rural (IDR) Nazi boni.
- Master Recherche en Ingénierie du Développement Durable de l'Institut Supérieur du Développement Durable (ISDD) de Fada.
- Licence et Master en évaluations environnementales, la gestion des risques de l'Institut de Génie de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD) et du Centre d'expertises de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.
- Master 2 en Gestion des Infrastructures et Services option Energies Renouvelables (MGIS-ER 2) de l'Institut 2IE.
- Licence et Master en Agriculture et Innovations Technologiques (AIT) développement durable des populations rurales de l'Institut Panafricain pour le Développement région Afrique de l'Ouest - Sahel (IPD/AOS).
- ***Des dispositifs de formation qualifiante/certifiante***, constitué de structures de formation professionnelle agricole non formelle (SFPA) publiques que sont les centres de promotion rurale (CPR) au nombre de 9 et une quarantaine d'écoles et centres de formation professionnelle agricole privés. Entre 2003 et 2012, les CPR ont formé 4 474 jeunes. Pour les centres privés, environ 800 jeunes sont formés chaque année.
- ***Les autres dispositifs de formation comprenant :***
 - Le système national de vulgarisation et d'appui conseil agricole (SNVACA) ayant en charge le renforcement des capacités des acteurs, la promotion des technologies adaptées et appropriées, issues de la recherche et des savoirs locaux.
 - Les instituts de recherche (CNRST, CIRDES, ...)
 - Les dispositifs animés par les acteurs non étatiques : ces dispositifs sont mis en œuvre par des ONG, des OPA et des organismes privés tels que l'INADES-formation, le Groupe de recherche et d'appui pour l'auto-promotion des populations (GRAAP).

On constate que les deux derniers dispositifs, qui offrent principalement des formations non diplômantes occupent une place qui n'est pas des moindres dans le système de formation. Ces dispositifs offrent des modalités de la formation non diplômante qui sont nombreuses au compte desquelles nous pouvons citer :

- Les champs-écoles paysans, basée sur des activités d'apprentissages pratiques et sur l'expérience participative. Dans cette méthode de formation, l'accent est mis sur le «

comment » et surtout sur le « pourquoi », et il s'agit, à partir de pratiques, d'aider les participants à acquérir des connaissances spécifiques apprises sur le tas (lien entre les situations, évaluation économique...), et de comprendre les concepts qui les gouvernent.

- Les voyages d'échanges, organisés de village à village, ou au-delà, qui favorisent la diffusion, par exemple de nouvelles techniques, de nouveaux intrants, de nouvelles attitudes et comportements, à partir d'observations et de discussions.
- Les jeux pédagogiques, notamment de type jeux de rôle et de simulation qui peuvent être des moyens très efficaces pour construire une vision concertée du développement d'un espace donné en envisageant plusieurs scénarii possibles.

Grâce à ses modalités, les producteurs et productrices acquièrent des compétences fiables. C'est donc pour beaucoup de fois grâce à la formation non formelle et informelle, qui n'est pas sanctionnée par un diplôme, que beaucoup de progrès se font.

En 2013, Sorgho Zinsonné Félicité Marie Lucile, dans sa thèse sur *l'Insertion socioprofessionnelle des sortants de la formation agricole non formelle sur le marché de l'emploi au Burkina Faso et importance accordée à la production céréalière : cas des sortants du centre de promotion rurale de Goundi*, a mis en exergue que de l'échantillon global enquêté, seulement 5 % étaient en chômage. 13% étaient salariés, 76% avaient un emploi principal quoique pas salariés et 6 étaient aux études.

Dans l'article « Quelle place pour le hasard ? La part du non-formel et de l'informel dans l'apprentissage du métier d'agriculteur » paru dans le numéro 219 de la revue *Pour*, Leman (2013), affirme qu'il est possible, sans passer par une formation formelle, d'apprendre le métier d'agriculteur et de réussir. Par ailleurs, elle affirme recevoir beaucoup de demandes de stages de personnes qui, désireuses d'embrasser le métier d'agriculteur, veulent venir apprendre sur son exploitation et auprès d'elle.

Cependant, l'impact de ces formations n'est pas assez valorisé et pris en considération dans la mesure de la place de la formation dans la transition agroécologique. Pourtant, en le mettant sous les projecteurs, il se peut bien que le soutien des politiques publiques en faveur de la formation non diplômante prenne un nouvel envol. Il se peut qu'une impulsion d'une stratégie nationale de la formation non diplômante suivi d'une stratégie d'insertion des jeunes ayant suivi ces formations naissent.

Ce mémoire voudrait donc répondre à la question suivante : en quoi la formation agricole et rurale non diplômante permet de répondre aux enjeux de l'agroécologie au Burkina Faso ?

Spécifiquement ce mémoire se donne la mission de répondre aux questions suivantes :

- Quel est l'état des lieux des acteurs de la formation agricole non diplômante en termes de nombre d'acteurs, de contenus et de modalités ?
- Quels sont les impacts sociaux, économiques et écologiques de la formation agroécologique non diplômante au Burkina Faso ?
- Quels sont les défis à relever pour assurer une meilleure contribution de la formation non diplômante à la promotion de l'agroécologie ?

2. Objectifs de l'étude

L'objectif général poursuivi dans le cadre de ce travail est le suivant : caractériser, pour sa mise en valeur à l'échelle nationale, la contribution de la formation non diplômante en agroécologie au Burkina Faso.

Plus spécifiquement, nous nous attèlerons à :

- identifier et à localiser les acteurs de la formation agricole et rurale non diplômante et d'en présenter les caractéristiques du point de vue des contenus proposés et des modalités en vigueur.
- identifier et présenter les impacts sociaux, économiques et écologiques de la FAR non diplômante en agroécologique.
- mettre en exergue les difficultés rencontrées par les acteurs de la FAR non diplômante et proposer des pistes de solutions.

3. Concepts mobilisés et cadre d'analyse

3.1. La formation agricole et rurale

3.1.1. Définition de la FAR

« La formation est une modalité d'intervention, une action qui viserait à amener un individu, un collectif, une organisation à faire quelque chose qu'il n'aurait pas fait seul, ou qu'il aurait fait d'une façon différente, sans le concours de celle-ci. Elle est distincte du conseil et de l'accompagnement qui sont d'autres modalités d'intervention » (Demeurant, 2023). La notion de formation agricole et rurale renvoie donc à un partage de connaissances, un transfert de

compétences aux acteurs du secteur et du milieu rural en vue d'influencer leurs comportements.

3.1.2. La FAR, une approche multidisciplinaire

Sachant que la pratique de l'agriculture et les installations dans le domaine requièrent un vaste champ de compétences, la formation agricole et rurale doit, elle aussi, couvrir un vaste champ de disciplines. Elle doit répondre aux besoins de compétences techniques (production végétale et animale, utilisation des équipements, conduite à tenir en post récolte, etc.), et de connaissances transversales telles que la gestion durable des ressources naturelles, la gestion de l'exploitation mais aussi ouvrir la voie à des compétences plus générales (alphabétisation, mathématiques, citoyenneté, santé, etc.). C'est une telle formation, pluridisciplinaire, complète qui peut impacter positivement le métier d'agriculteur.

3.1.3. La formation formelle, non formelle, informelle

- **La formation formelle**

La formation formelle est un « enseignement institutionnalisé, volontaire et planifié au travers d'organismes publics et d'entités privées reconnues qui ensemble constituent le système éducatif formel d'un pays. Les programmes d'enseignement formel sont reconnus en tant que tels par les autorités nationales compétentes pour l'éducation ou des autorités équivalentes, c'est-à-dire toute autre institution en coopération avec les autorités nationales ou infranationales compétentes pour l'éducation. L'enseignement formel se déroule dans des établissements d'enseignement conçus pour offrir un enseignement à temps plein à des étudiants dans un système organisé offrant un parcours continu d'enseignement mais comprends également l'enseignement à tous les groupes d'âge avec un curriculum et des certifications équivalentes à celles de l'enseignement initial » (Institut de Statistique de l'UNESCO, 2013).

La formation formelle de par le fait qu'elle est sous le couvert des autorités nationales aboutit majoritairement à l'obtention d'un diplôme. Ainsi la formation formelle est généralement aussi diplômante.

- **La formation non formelle**

« La formation non formelle se définit comme un enseignement institutionnalisé, volontaire et planifié par un prestataire d'enseignement. La principale caractéristique de l'enseignement non formel est qu'il constitue un ajout, une alternative et/ou un complément à l'enseignement formel dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie des individus. Il est souvent

offert afin de garantir le droit d'accès à l'éducation pour tous. Il s'adresse à des individus de tous âges mais ne se structure pas nécessairement sous la forme d'un parcours continu ; il peut être de courte durée et/ou de faible intensité et il est proposé généralement sous la forme de programmes courts, d'ateliers ou de séminaires. L'enseignement non formel ne se structure pas nécessairement sous la forme d'un parcours continu.» (Institut de Statistique de l'UNESCO, 2013).

La formation non formelle est adaptée à la formation de masse des ruraux. Elle peut aboutir à une certification comme elle peut ne pas y aboutir. Quand la formation non formelle débouche sur une certification, elle peut être formelle comme le certificat de qualification professionnelle (CQP) ou non formelle.

- **La formation informelle**

« L'apprentissage informel est défini comme des formes d'apprentissage intentionnelles ou volontaires mais non institutionnalisées. Dès lors, il est moins organisé et moins structuré que l'enseignement formel et l'enseignement non formel. L'apprentissage informel peut comprendre des activités d'apprentissage se déroulant dans la famille, sur le lieu de travail, dans la communauté locale et dans la vie quotidienne, sur une base autodirigée, dirigée par la famille ou par la société » (Institut de Statistique de l'UNESCO, 2013).

La formation informelle peut ou ne pas être sanctionnée par une attestation.

3.1.4. La formation diplômante versus la formation non diplômante

La formation diplômante se définit basiquement comme une formation sanctionnée par l'obtention d'un diplôme. Le diplôme est le document qui d'une part certifie que son titulaire a atteint un niveau, déterminé et vérifié, de connaissances et d'aptitudes, le plus fréquemment à l'issue d'une formation et qui d'autre part confère au diplômé un certain nombre de droits. Ces droits sont en premier lieu ceux de pouvoir poursuivre des études et de parvenir à un niveau supérieur de formation, d'accéder à une activité professionnelle puis en second lieu de pouvoir prétendre à une certaine classification et rémunération. La formation diplômante relève de l'enseignement général ou de l'enseignement technique et se fait toujours sous le contrôle et la validation du ministère de l'Education nationale.⁴

Toutefois, il faut dire qu'il existe une autre approche de la notion du diplôme. Caillaud (2000) parle de la conception d'un diplôme émancipé de l'Etat suscité par divers acteurs positionnés par exemple au niveau des branches professionnelles ou des entreprises et qui revendiquent la

⁴ Définition tirée de Caillaud, P. (2000). *Le diplôme* (Thèse de Doctorat, Université de Nantes).

qualité et la fiabilité des formations qu'ils proposent. Le CQP est un exemple de diplôme émancipé de l'Etat.

La première approche de la notion de diplôme est celle adoptée dans le système éducatif burkinabè et considéré dans ce mémoire. Il est obtenu à l'issue des formations formelles au Burkina Faso.

Par ricochet, nous appelons la formation non diplômante celle qui regroupe tout ce qui n'est pas fait de manière formelle c'est-à-dire la formation non formelle et la formation informelle. Le schéma ci-après permet de mieux visualiser les rapports entre le niveau d'institutionnalisation des formations et la reconnaissance des compétences acquises

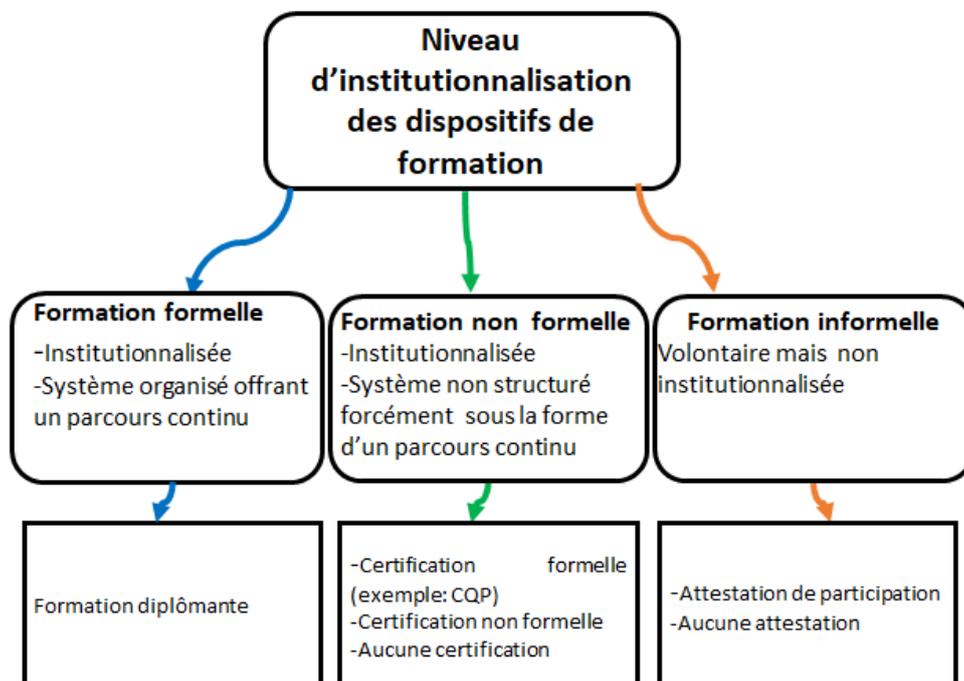


Figure 1: Liaisons entre niveau d'institutionnalisation des formations et reconnaissance des compétences acquises

3.1.5 Dispositif de formation

La notion de dispositif de formation est devenue courant dans les années 1980 et Pothier (2003) en propose la définition suivante : « Un ensemble de procédures diverses d'enseignement et / ou d'apprentissage, incluant moyens et supports, construit en fonction d'un public, (et éventuellement d'une institution), d'objectifs et de conditions de travail particuliers. »

Le dispositif de formation prend donc en compte le contexte du travail avec sa stratégie, ses enjeux, les publics avec les métiers impliqués et les compétences professionnelles en jeu, les

objectifs (opérationnels, pédagogiques, ...) à prendre en compte dans le projet qui sous-tend le dispositif de formation, les référentiels métiers et les fonds documentaires, les contenus d'expertise existants, le choix de la démarche, des méthodes et des modalités pédagogiques utilisables, les ressources à intégrer au dispositif, les techniques, moyens et outils nécessaires au fonctionnement du dispositif, les compétences à mobiliser pour construire le dispositif, le budget alloué, la durée de vie du dispositif et son suivi.

Il se distingue de la structure qui, elle, « renvoie à l'architecture des hiérarchies et des relations entre éléments d'une entité ou d'un ensemble organisé, ainsi que les règles qui la gouvernent dans des conditions données ». (Albero, 2010). Il n'est pas non plus le système, qui selon Albero (2010), fait également référence à une organisation structurée, mais en accordant une attention plus grande à la dynamique des relations et des interactions entre les éléments en cherchant à identifier des lois d'ensemble supérieures à celles attachées aux propriétés de chacun. Ce qui distingue le dispositif du système en fin de compte, et c'est Albero (2010) qui le dit, c'est que « le dispositif tient compte de la mise en œuvre stratégique de moyens rationnels en vue d'un objectif précis ». L'auteur également présente dans le même ouvrage les quatre caractéristiques que l'on peut attribuer à un dispositif. Il s'agit de :

- une conception rationnelle finalisée, orientée par un projet d'action et un ensemble cohérent de buts et d'objectifs ;
- une combinaison adaptée de moyens matériels et humains, hétérogènes mais cohérents ;
- une capacité organisée d'adaptation aux variations de circonstances, d'espace et de temps ;
- dans le cas de dispositifs très évolutifs, une capacité d'auto-organisation régulatrice par intégration de boucles récursives de feedback dans la conduite de l'action individuelle et collective.

3.2. L'agroécologie

3.2.1. Définition de l'agroécologie

De prime abord, nous devons dire qu'une définition arrêtée de l'agroécologie est difficile à donner jusqu'aujourd'hui. Le terme est énoncé pour la première fois en 1928 par l'agronome américain d'origine russe Basil Bentsin et depuis lors fait l'objet de différentes interprétations

et acceptations sur le plan scientifique. Nous nous proposons ici de reprendre celles publiées par David & al. (2011).

- **L'agroécologie vue comme une déclinaison des concepts de l'écologie en agriculture :** le terme est utilisé ici pour décrire les interactions entre les plantes cultivées et leur milieu physique et biologique environnant. Cette vision intégrée du champ cultivé s'intéresse non seulement à la fonction de production mais aussi à la protection des cultures contre les bioagresseurs. Cette perception a conduit à la définition suivante dans les années 1990 : « l'application des concepts et principes de l'écologie à la conception et à la gestion d'agroécosystèmes durables » (Thomas & Kevan, 1993 ; Altieri, 1995 ; Gliessmann, 1998).
- **L'agroécologie vue comme un ensemble de méthodes et de pratiques pour une agriculture respectant les ressources naturelles :** le terme renvoie à « un ensemble de méthodes et de pratiques socle d'une révision des liens entre agriculture et écosystèmes dont le but est de garantir la préservation des ressources naturelles » (Altieri, 1989). La définition de De Schutter (2011 qui dit que l'agroécologie est « la recherche des moyens d'améliorer les performances environnementales et techniques des systèmes agricoles en imitant les processus naturels, créant ainsi des interactions et synergies biologiques bénéfiques entre les composantes de l'agroécosystème » est également acceptée ici.
- **L'agroécologie vue comme programme interdisciplinaire support d'un développement agricole... et alimentaire durable :** la définition de Francis et al. (2003) et Gliessman (2007) embrasse cette perception et stipule que « l'agroécologie est une science d'application des principes et concepts de l'écologie pour la construction de systèmes alimentaires durables ».
- **L'agroécologie vue comme un mouvement social :** L'agroécologie repose ici sur une triple dimension, technique (par la mise au point et l'utilisation de pratiques centrées sur la valorisation des cycles naturels et la préservation des ressources), éthique (respect et intégrité du vivant, justice sociale) et politique (basée sur une analyse critique des modèles agricoles et alimentaires dits industriels). En 2015, Rhabi, qui est l'un des promoteurs de l'agroécologie en dit ceci : « l'agroécologie se situe au-delà d'une simple alternative agronomique. Elle est liée à une dimension profonde du respect de la vie et replace l'être humain dans sa responsabilité à l'égard du vivant ».

Toutes ces différentes approches prônent d'une manière ou d'une autre que pour une vie harmonieuse et équilibrée, les humains doivent opter pour une agriculture respectueuse de l'environnement. Dans le cadre de notre travail, nous considérerons l'agroécologie comme un mouvement social.

3.2.2. Piliers et principes de l'agroécologie

Les piliers et principes que nous présentons ici sont ceux proposées par l'ONG Terre et Humanisme⁵.

PILIER ÉCOLOGIQUE : S'inspirer du fonctionnement des écosystèmes pour préserver l'environnement et les ressources

Principe 1 : SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE et gestion optimale des ressources, garantes de durabilité

Principe 2 : LA BIODIVERSITÉ au cœur d'agroécosystèmes résilients

Principe 3 : DES SOLS VIVANTS pour nourrir des plantes saines

Principe 4 : L'EAU essentielle à la vie sur terre, un bien commun à préserver

Principe 5 : L'ARBRE aux multiples interactions vertueuses

Principe 6 : L'ANIMAL, complémentaire des plantes et des sols

PILIER SOCIAL : Cultiver la solidarité et la responsabilité sociale dans une démarche éthique et équitable

Principe 7 : LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE au service du droit à l'alimentation pour tous et toutes

Principe 8 : DES AGRICULTURES PAYSANNES à taille humaine

Principe 9 : UN PARTAGE HORIZONTAL des compétences et des connaissances

PILIER ÉCONOMIQUE : Se réapproprier une économie inclusive au service du bien commun

Principe 10 : DES ÉCONOMIES SOCIALES ET SOLIDAIRES, relocalisées afin de favoriser l'emploi et l'autonomie à toutes les échelles de territoire

Principe 11 : DES FERMES VIABLES ET VIVABLES au fil des générations

Principe 12 : DES FILIÈRES JUSTES ET TRANSPARENTES des prix justes à chaque maillon de la chaîne

⁵ Terre et humanisme est une ONG française intervenant dans la formation et la sensibilisation des acteurs et actrices de l'agriculture paysanne et du grand public pour accompagner et soutenir la transition agroécologique. Ils ont une représentation au Burkina Faso. Sur le lien [Agroécologie 2022.indd \(terre-humanisme.org\)](https://terre-humanisme.org), la présentation des piliers et des principes peut être retrouvé.

3.2.3. L'agroécologie, l'agriculture biologique, l'agriculture durable et l'agriculture paysanne, quelles différences ?

Un amalgame peut être fait entre l'agriculture biologique, l'agroécologie, l'agriculture paysanne et l'agriculture durable. Cependant, il existe des nuances entre ces termes.

- L'agriculture biologique a été définie par la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM)⁶ dans les termes suivants :

« L'agriculture biologique est un système de production qui maintient et améliore la santé des sols, des écosystèmes et des personnes. Elle s'appuie sur des **processus écologiques**, la biodiversité et des cycles adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants ayant des effets adverses. L'agriculture biologique allie tradition, innovation et science au bénéfice de l'environnement commun et promeut des relations justes et une bonne qualité de vie pour tous ceux qui y sont impliqués » (IFOAM, 2008).

Elle est pratiquée suivant un **cahier de charges strict** et est attaché à un label. Il faut toutefois noter que beaucoup d'agriculteurs de produits biologiques cultivent de pleins champs, en rang, sur une terre dénudée, font beaucoup de travail du sol, de mécanisation et optent pour peu de biodiversité. Ces conduites ne sont pas admises en agroécologie.

- Comme l'agriculture biologique, l'agriculture durable promeut un modèle qui respecte l'environnement et la santé mais la **dimension économique et sociale** y est renforcée. Son but ultime est de produire aujourd'hui suffisamment et sainement tout en ne compromettant pas la production des générations futures.
- L'agriculture paysanne se veut être une agriculture respectueuse de l'environnement aussi avec la particularité de promouvoir la **dimension familiale des exploitations agricoles**, de soutenir le fait que paysans et paysannes puissent vivre de leur métier.

En fin de compte, chaque déclinaison de l'agriculture a ses spécificités. Elles embrassent chacune un certain nombre des principes de l'agroécologie en fonction de ce qu'elle veut le plus promouvoir.

4. Méthodologie

4.1. Hypothèses de travail

Les hypothèses formulées à l'issue de notre revue de littérature et qui sous-tendent cette étude sont les suivantes :

⁶ L'IFOAM a été créé en 1972 et sa mission est de de conduire, unifier et soutenir le mouvement d'agriculture biologique dans toute sa diversité

- Il existe une variété d'acteurs de la formation agricole non diplômante en agroécologie répartis sur le territoire burkinabé et proposant divers actions de formation adaptés aux publics cibles.
- Des impacts d'ordre social, économique et écologique, découlent de la formation agroécologique non diplômante.
- Les structures de formation non diplômante font face à des difficultés d'origine interne et externe qui freinent le développement de l'agroécologie.

4.2. Collecte des données

Dans un premier temps, pour vérifier notre première hypothèse et établir le panorama des acteurs de la formation non diplômante sur le territoire burkinabé nous nous sommes adressés au Réseau FAR du Burkina Faso ainsi qu'au CNABio et à la Confédération Paysane du Faso (CPF) qui nous ont fourni les documents utiles. Nous avons ensuite complété notre collecte de données secondaires par le biais de la visite de sites internet⁷ et avons fait de la recherche documentaire supplémentaire. A la fin, cette quête d'informations nous a permis d'avoir accès aux données sur les acteurs de la FAR dans le domaine de l'agroécologie et d'en établir une liste.

Avec cette liste, nous avons procédé à un échantillonnage de structures à enquêter. La sélection a été faite en essayant de couvrir le maximum de régions du pays, de toucher à la fois des associations, des organisations professionnelles agricoles (OPA), des ONG et des Centres de formation où sont déployés les acteurs de la formation non diplômante. Au total nous avons réussi à interviewer 17 structures de formation dont 3 centres de formation, 7 OPA, 5 associations et 2 ONG répartis respectivement dans les régions du Centre, des Hauts bassins, du Plateau Central, du Centre Ouest et du Nord (cf tableau n° 1). En annexe n°1 une fiche de présentation succincte de chaque structure est proposée.

⁷ Le principal site ([Agroécologie Burkina Faso - Burkina Doc ! \(milecole.org\)](http://Agroécologie Burkina Faso - Burkina Doc ! (milecole.org))) que nous avons visité est celui de Mil'Ecole qui regorge de beaucoup de données sur les acteurs de l'agroécologie au Burkina Faso.

Tableau 1 : Répartition des structures enquêtées selon leur localisation

Région	Nombre de structures enquêtées	Type de structure	Nom de la structure
Centre	2	ONG	-Nitidae -ASMADE (Association Songui Manégré / Aide au développement endogène)
	1	Association	AVAPAS (Association pour la Vulgarisation et l'Appui aux Producteurs Agroécologistes au Sahel)
	1	Centre de formation	Centre de formation agrobiologique de l'Association Manégré nooma pour la Protection des Orphelins (AMPO/Tond Tenda)
	1	Organisation professionnelle Agricole (OPA)	UNAPOB (Union Nationale des Producteurs d'Oignon du Burkina)
Centre-ouest	1	Association	APAD-Sanguié (Association pour la Promotion d'une agriculture Durable)
	1	Centre de formation	Centre de promotion rurale (CPR) de Goundi
	2	OPA	-UNPSB (Union Nationale des Producteurs des Semences du Burkina) - FNZ (Fédération Nean Zwé)
Hauts- bassins	4	OPA	-UNPCB (Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina) -UNPMB (Union Nationale des Producteurs de Mangue du Burkina) -UPPAH (Union Provinciale des Professionnels Agricoles du Houet) -UCRB (Union des Coopératives Rizicoles Faso Djigui de Bama)
Plateau Central (Ziniaré)	1	Association	Béonéré
	1	Centre de formation	Centre de Promotion de l'Agroécologique et des Innovations Economiques (CAPIE)
Nord/Yatenga-Ouahigouya	2	Association	-Fédération des groupements Naam -Association WEOFINTI

Grâce à cet échantillon de structures, nous avons obtenu les données qui nous permettaient de vérifier un certain nombre de nos hypothèses. Ensuite, il nous a fallu constituer un autre échantillon, celui de producteurs afin de vérifier le reste des hypothèses mais également pour confronter certains propos des structures. Les producteurs qui ont été interviewés sont issues majoritairement des structures qui ont été également interviewés. Seulement six d'entre eux, localisés dans la région de l'Est, ont été formés par une structure de référence au Burkina mais dont nous n'avons pas pu recueillir les informations. Au total, nous avons pu nous entretenir avec 60 producteurs. Le tableau n° 2 revient sur la répartition géographique des producteurs.

Tableau 2 : Répartition géographique des producteurs

Région	Nombre de p enquêtés
Centre	16
Centre-ouest	14
Hauts- bassins	12
Plateau Central (Ziniaré)	6
Nord/Yatenga-Ouahigouya	6
Est	6

Pour la constitution des échantillons, que ce soit du premier ou du second, nous avons opté pour un échantillonnage de convenance en raison de la situation sécuritaire actuelle du Burkina Faso⁸. La taille de l'échantillon se justifie par la même raison ainsi que par des limites financières.

La méthode de collecte de données validée fut l'entretien semi-directif avec comme instrument de collecte le guide d'entretien. Un premier fut conçu pour les acteurs de la formation et un second pour les producteurs (cf annexes 1 et 2).

Le guide adressé aux acteurs de la formation se subdivisait comme suit :

- La présentation de l'acteur
- La présentation du dispositif de formation
- La présentation des formateurs ainsi que du public cible

⁸ Le Burkina Faso lutte depuis quelques années contre le terrorisme et bon nombres de ses zones sont difficiles d'accès actuellement

- Les retours des producteurs à l'issue de la participation aux formations
- Les atouts et les limites du dispositif

Le guide adressé aux producteurs quant à lui abordait substantiellement les points suivants :

- La présentation du producteur
- Les rapports du producteur à l'agroécologie
- La formation suivie en agroécologie
- Les impacts sociologiques, économiques et écologiques découlant de l'adoption des pratiques agroécologiques
- Les défis liés à la formation ainsi que les propositions d'amélioration

Les guides conçus ont été mis sur kobotoolsbox afin que les réponses soient directement enregistrées en ligne. Nous considérons cela comme un acte écologique.

Nous avons fait appel des enquêteurs qui ont sillonné les régions afin de recueillir les informations pour nous. Au sein des structures de formation, les entretiens ont été menés auprès des premiers responsables ou du responsable pôle formation ou de toute autre personne habilitée à répondre à nos questions.

Le recueil des informations par les enquêtes s'est fait tout au long du mois de juillet 2023.

4.3. Traitement des données

Dans cette étude, nous nous sommes servis de la fonction « descriptif des données collectées » du logiciel kobotoolsbox et du logiciel Excel pour l'analyse quantitative de nos données et la réalisation de nos graphiques. Parallèlement, à l'aide du logiciel Iramuteq et du site web nuagedemots.co, nous avons analysé le contenu des propos des producteurs et des acteurs de la formation et avons fait ressortir les thématiques qui les tiennent le plus à cœur.

Chapitre 2 : RESULTATS

1. Description des acteurs de la formation agricole non diplômante en agroécologie

1.1. Identification des acteurs de la formation non diplômante en agroécologie

La confédération paysanne du Faso (CPF) est une organisation qui regroupe 15 organisations paysannes faîtières du Burkina Faso et qui est régie par la loi 14/99/AN portant règlementation des sociétés coopératives et des groupements au Burkina Faso. Alors que sa raison d'être est en partie de promouvoir une agriculture durable, productive et compétitive, elle entreprend un bon nombre de projets liés à l'agroécologie dont le Projet d'Intensification et de Vulgarisation des pratiques Agroécologiques dans les régions du Plateau-Central et du Centre-Ouest au Burkina Faso (PIVA/BF). Dans le cadre de ce projet, elle a commandité une étude en 2022 sur le *Répertoire des acteurs agroécologiques au niveau national*. C'est l'étude la plus récente et la plus exhaustive à ce jour que nous ayons sur le sujet. Selon cette étude, Le Burkina Faso compterait plus de 280 acteurs de l'agroécologie répartis sur les 13 régions que compte le pays. La liste de ces acteurs est disponible en annexe n °4. On y retrouve les membres du CNABio duquel nous avons pu obtenir et exploiter la liste de ses adhérents.

L'étude en question a également révélé que les acteurs se répartissent en différentes catégories de la manière suivante :

- 37 % d'associations
- 29 % de coopératives
- 11 % d'ONG
- 11 % d'entreprises ou initiatives individuelles
- 8 % de structures publiques
- 4% de groupements et projets.

D'autres résultats de cette étude ont également pu être obtenus grâce à des entretiens auprès d'un échantillon de 65 acteurs répartis sur 8 des 13 régions du pays dont le Plateau central qui occupe la première place au niveau national en matière d'importance des activités agroécologiques, le Centre, le Nord, l'Est, les Hauts bassins, le Centre Est, le Centre Ouest, la Boucle du Mouhoun. L'une des conclusions à laquelle l'étude avait abouti était que plus de

60% des acteurs s'investissent dans la formation faisant d'elle le deuxième domaine d'intervention des acteurs après la vulgarisation qui implique près de 80 % des acteurs.

Ces données mettent en exergue la place de la formation dans les actions de promotion de l'agroécologie au niveau national. Il est vrai que ces chiffres proviennent de 65 acteurs répartis sur 8 régions mais elles sont indicatives des tendances générales dans le pays car les acteurs interviewés sont des acteurs de référence dans le pays et les régions impliqués représentent la majorité des zones d'intervention.

1.2. Importance de la formation dans les champs d'actions des structures

La formation constitue tout de suite une priorité pour les associations œuvrant pour la promotion de l'agroécologie. En effet, leur création se fait concomitamment avec la mise en place de dispositifs de formation puisque c'est l'une de leur raison d'être. C'est également le cas des ONG et des centres de formation. En revanche, les OPA n'incluaient pas toutes tout de suite des dispositifs de formation qui plus prennent en compte l'agroécologie. Certaines d'entre elles s'arrêtaient à la vulgarisation des bonnes pratiques. Fort du constat qu'elles ne pouvaient pas pleinement atteindre leurs objectifs sans la mise en place de programmes de formation pour ses membres, les OPA ont fini par en établir. Celles qui se mettent en place ces dernières années tiennent également compte de ce volet et mettent immédiatement en place des dispositifs de formation pour leurs membres.

Le pourcentage du budget des structures alloué à la formation est un bon indicateur de l'intérêt qui lui est accordé. Des investigations menées sur le sujet, il est ressorti que les associations ainsi que les ONG, dans leurs projets en lien avec l'agroécologie, emploient généralement près de 80 % de leurs ressources pour la formation tandis que les organisations paysannes, elles, allouent en moyenne 20 % de leurs ressources à la formation. Quant aux centres de formations, tout leur budget est consacré à la formation qui constitue le cœur de leur mission. L'origine de ces ressources financières provient principalement de bailleurs de fonds étrangers à l'exception des CPR qui sont financés à 100% par l'Etat burkinabè. A cela s'ajoute pour les OPA les cotisations des membres adhérents.

2. Analyse des dispositifs de formations

2.1. Niveau d'institutionnalisation des dispositifs de formation

La majorité des structures interviewées ne jouissent pas de cadre structuré et légal de formation. Sur 17 structures interviewés, seulement 2 à savoir le CPR de Goundi et le centre

de AMPO fonctionnent suivant un référentiel de formation. Ils utilisent en effet le référentiel de formation « Fermier Agricole », homologué par le ministère de l'Agriculture du Burkina Faso et qui aboutit à un certificat de qualification professionnelle. Les autres structures proposent des formations informelles sanctionnées par des attestations.

En termes de formation non diplômante, les formations informelles prévalent sur les formations non formelles au Burkina Faso. Les associations, les ONG et les organisations professionnelles agricoles en général agissent de manière informelle. Ce sont principalement les Centres Promotions rurales qui sont au nombre de 8 au Burkina et sous la tutelle du ministère de l'agriculture qui sont dans la formation non formelle.

2.2. Niveau de prise en compte de l'agroécologie dans les structures de formation

Bien que l'agroécologie soit abordée dans toutes les structures de formation que nous avons rencontrées, elle n'y occupe pas la même place. Certains acteurs font de l'agroécologie le cœur de leur formation, la considérant plus qu'une simple alternative agronomique mais plutôt comme un idéal de vie à promouvoir. D'autres en revanche la voient principalement comme un ensemble de méthodes et de pratiques pour une agriculture respectueuse des ressources naturelles. Ainsi, certaines des structures rencontrées promeuvent certaines pratiques agroécologiques lors des formations qu'elles proposent pendant que d'autres en font le cœur même de leur formation. Comme le montre la figure n°2, celles qui se retrouvent dans le dernier cas sont les moins nombreuses. Il s'agit principalement des associations, les ONG impliquées dans la promotion de l'agroécologie à savoir : Nitidae, CAPIE, ASMADE, AMPO, AVAPAS, Béonéré. Quant aux OPA et au centre de promotion rurale (CPR), ils sont plus tournés vers de la formation agricole avec prise en compte de certaines pratiques agricoles.

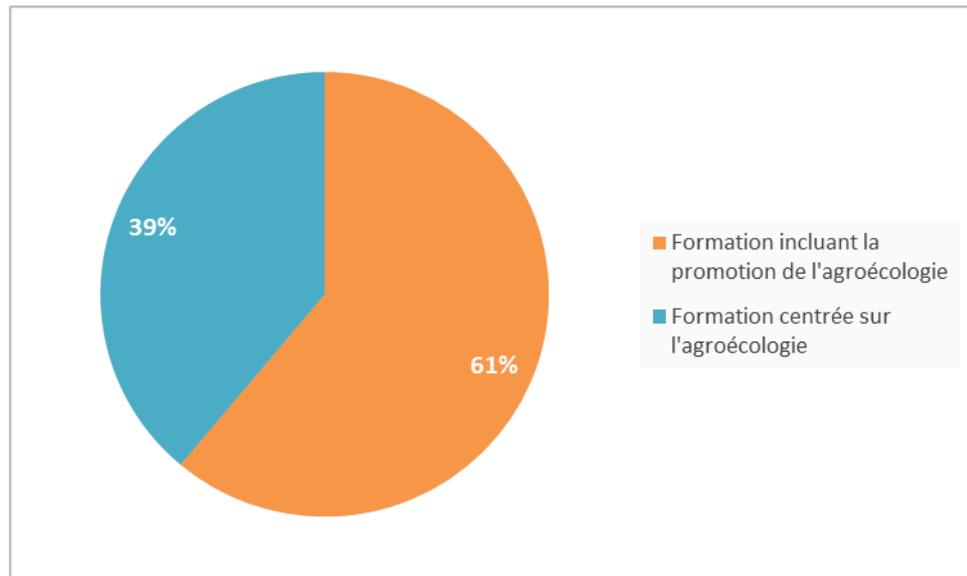


Figure 2 : Pourcentage des structures selon le niveau de prise en compte de l'agroécologie dans les formations

2.3. Objectifs poursuivis

Le constat de la baisse de la productivité des sols et de la qualité des produits a conduit OPA, associations, centres de formation et ONG à s'investir dans la formation sur les pratiques agroécologiques. Ainsi, au travers des formations qui sont organisées, les structures espèrent voir :

- une amélioration de la fertilité des sols
- une récupération des terres qui sont dégradées,
- une augmentation de la productivité agricole
- un accroissement du rendement.

D'antan, la vulgarisation occupait une place de choix dans l'apprentissage promu auprès des producteurs. Aujourd'hui, l'accent est davantage mis sur la formation et ce, afin de s'assurer que les agriculteurs puissent adapter leurs systèmes de production aux évolutions agroécologiques et socio-économiques de leurs environnements.

Même si la pratique de l'agroécologie conduit au final à produire davantage tout en respectant l'environnement, certaines structures comme les OPA sont dans une approche de renforcement de capacités pendant que d'autres à l'instar des associations et des ONG sont dans une logique de transmission d'un mouvement social, d'un idéal de vie. En d'autres termes, les OPA cherchent à se servir de l'agroécologie pour atteindre des objectifs liés à leurs activités de production tandis que les ONG et les associations cherchent à positionner

l'agroécologie comme le modèle de production par excellence qu'il faut adopter à tous égards. De ces deux positionnements découlent que les uns forment à certaines pratiques agroécologiques selon le besoin tandis que les autres ne forment qu'à des pratiques agroécologiques.

Les formations proposées par les acteurs sont principalement adressées aux producteurs ou aux futurs producteurs. Cependant, certaines ONG se focalisent sur la formation des animateurs d'associations qu'ils parrainent. Ce sont ces animateurs qui à leur tour se chargent de la formation des producteurs.

2.4. Les différents programmes de formations

Les modalités de formations proposées par les structures sont diverses. Il y en a que nous pouvons qualifier de « très courte durée », d'autres de « courte durée », d'autres encore de « longue durée » et enfin celles qui sont des formations initiales. Le tableau n° 3 sur la présentation de ces formations.

Tableau 3 : Les différents types de programmes de formation

	Formation « très courte durée » (Informelle)	Formation courte durée (Informelle)	Formation longue durée (Informelle)	Formation initiale (Non formelle)
Types de structure	OPA, associations, ONG, centre de formation	OPA, associations, ONG, centre de formation	OPA, centre de formation, association, ONG	Centre de formation
Durée	Moins de 15 jours	De 15 jours à moins de 3 mois	3 mois et plus	1 an à 3 ans
Public cible	Producteurs déjà installés ou futurs producteurs	Producteurs déjà installés ou futurs producteurs	Producteurs déjà installés ou futurs producteurs	Futurs producteurs
Type	Théorique et pratique			
Nombre de structures interviewées proposant le programme	16	17	5	2

Les formations initiales sont appuyées d'un référentiel de formation, en l'occurrence celui du « Fermier Agricole » et aboutissent à un Certificat de Qualification Professionnelle (CPQ) homologué par le ministère de l'agriculture. On peut retrouver ce type d'offre dans les centres de formation. Elles sont proposées par le CPR et par ricochet par tous les 8 CPR que compte le pays mais également par le centre de formation agrobiologique de AMPO/Tond Tenda. Les CPR offrent des formations totalement pratiques d'une durée d'une année pour les jeunes sans niveau scolaire et des formations sur une durée de 2 ans théorique à 20 % et pratique à 80% pour des jeunes avec un faible niveau scolaire. AMPO /TT quant à lui propose un cycle de formation de 3 ans pour des jeunes ayant un faible niveau scolaire. Les formations sont organisées sous forme de modules de durée variable.

Les formations « longue durée » c'est-à-dire de 3 mois ou plus sont rencontrées majoritairement dans les centres de formation, les ONG et les associations et minoritairement dans les OPA. La formation longue durée est sanctionnée par la délivrance d'une attestation. Elle peut se présenter sous la forme de formation continue quand elle est adressée aux producteurs déjà installés et se fait de manière discontinue sur la période réservée à la

formation. Ce cas de figure a été rencontré dans le centre de formation agrobiologique de AMPO/Tond Tenda, dans l'ONG Nitidae et à la fédération des groupements Naam. Elle peut également à contrario se présenter sous la forme de formation d'initiation à l'agroécologie et dans ce cas elle se fait d'une traite et est adressée aux futurs producteurs. Elle est proposée par l'association Béonééré et l'ONG ASMADE.

Les formations « courte durée » c'est-à-dire de durée de 15 jours à moins de trois mois et les formations « très courte durée » c'est-à-dire de durée inférieure à 15 jours sont proposées par les associations, les ONG, le centre de formation CAPIE et les OPA que nous avons rencontrées. Ce sont les programmes de formations les plus répandus et dans les OPA elles sont pratiquement les seules. Les OPA les proposent pour ses membres, les ONG pour les producteurs qu'ils accompagnent et les associations et centres de formations pour toute personne (producteur ou non) désireuse d'apprendre sur l'agroécologie et les pratiques agroécologiques.

2.5. Les thèmes abordés

Les thèmes abordés lors des formations sur l'agroécologie sont proposés pour qu'à la fin la production agricole soit meilleure et respectueuse de l'environnement. L'enseignement n'est donc pas surtout axé sur des discours persuasifs sur le sujet de l'intérêt de l'agroécologie mais sur comment produire en harmonie avec la nature en adoptant des pratiques qui la protègent ou la restaure et en utilisant au mieux ce qu'elle a à nous offrir. Des temps de formation sur le sujet de l'agroécologie, ses objectifs, son intérêt, il y en a, mais la prédilection des formations est réservée aux enseignements sur les pratiques agroécologiques. Ainsi, comme le montre le nuage de mots dans la figure n°3 le terme « production » est la notion qui est le plus revenu lors de nos échanges avec les acteurs de la formation. Il est suivi des notions « technique » et « pratique » qui renvoient à de l'application plutôt qu'à de la théorie.

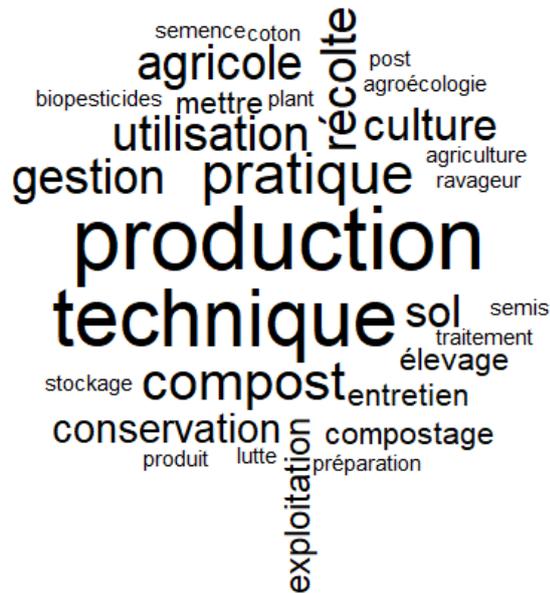


Figure 3 : Nuage de mots sur les termes les plus employés sur la question des thèmes de formation

Plus en détail sur le sujet, il est ressorti lors de l'analyse que les thèmes les plus abordés par les acteurs de la formation, toutes catégories confondues sont les suivantes :

- la production et l'utilisation de biofertilisants avec une prédominance de formation sur la production de compost ;
- la production et l'utilisation de biopesticides ;
- la gestion de la fertilité des sols au sein duquel on retrouve la récupération des sols, leurs conservations et entretiens avec des techniques comme le zaï, le bocage, les cordons pierreux, la jachère, la rotation culturale, le semis direct.

Ces différents thèmes sont abordés par les acteurs. Ils choisissent chacun de partager les pratiques qui siéent le mieux et qui sont accessibles dans leur zone d'intervention.

En plus de ces formations, on retrouve en second lieu :

- des formations sur les techniques de récolte, de stockage et de conservation des produits agricoles suivant les principes de l'agroécologie ;
- des formations sur la production de semences paysannes et sur le traitement écologique des semences.

Ces thèmes secondaires ne sont pas proposés d'office aux apprenants par tous les acteurs de la formation surtout celui de la production de semences paysannes.

Sur le thème général de la gestion d'une exploitation agricole il est à noter qu'il est proposé dans les contextes de formation initiale ou de formation longue durée.

Un point également intéressant à évoquer est que des notions sur la conduite des filières embrassées par les producteurs sont données afin que les pratiques agroécologiques puissent s'y appliquer convenablement. Par ailleurs, les formations sur les pratiques s'ajustent en fonction des filières de production des producteurs. En effet, au producteur de mangues, on apprendra à utiliser les résidus du fruit pour la fabrication du compost pendant que le producteur de légumes apprendra une recette de fabrication du compost quelque peu différente.

Enfin, il y a lieu de mentionner qu'au milieu de ces formations, celui sur le thème de l'élevage est un peu en reste. Sur 17 structures enquêtées, 5 en parlent à savoir les trois centres de formation et les associations Béonéré et AVAPAS. Sachant que l'agroécologie réussit mieux lorsque les producteurs conduisent à la fois un système de production végétale et un système de production animale, les producteurs sont encouragés par les acteurs de la formation à faire de l'élevage. Cependant, ils n'en reçoivent pas systématiquement. En outre, quand formation sur l'élevage il y a, elle est donnée sans pour autant assez insister sur les principes de l'écologie à suivre pour sa conduite comme la valorisation des zones herbagères naturelles ou encore la limitation de l'usage des médicaments et des antibiotiques.

2.6. Techniques d'enseignement et supports didactiques

De prime abord, il faut dire que les formations non diplômantes sur l'agroécologie sont plus pratiques que théoriques et ce, chez tous les acteurs. En moyenne, la partie théorique occupe entre 20 et 30% de la durée de la formation. Le reste du temps est réservée à de la pratique. Il arrive même que certaines formations soient entièrement pratiques. Cette répartition du temps sied à la majorité des profils des apprenants qui sont peu ou pas du tout alphabétisés.

Les techniques d'enseignement utilisées lors des séances de formation théorique sont les exposés de l'animateur, les discussions, la lecture de documents et enfin les moments d'échange pour un partage d'expérience ou pour du conseil sous le regard avisé de l'animateur, dans les champs école ou lors des voyages d'études. Les supports utilisés dans ce cadre sont multiples. Il s'agit en premier lieu de la boîte à images qui est communément utilisé mais également d'ordinateurs et vidéoprojecteurs, de flipcharts et papier craft,

d'affiches, de kakemonos, de photos, de manuels de formation. Ces supports permettent de partager des vidéos, des schémas, des dessins, des photos, des textes écrits, etc.

Lors des travaux pratiques, les apprenants sont invités à l'expérience suivant des consignes données par le formateur et sous l'accompagnement et le contrôle de ce dernier. C'est ce qui se passe par exemple lors de la fabrication de biofertilisants et biopesticides. Certaines autres pratiques en revanche nécessitent une démonstration sur place de la part du formateur. Dans ce cas, ce dernier exécute l'opération ou présente le processus sous le regard de l'apprenant qui par la suite reproduira ce qu'il a vu. C'est le cas des séances de formation sur la pratique du zaï ou du semis direct. Dans tous les cas, lors des travaux pratiques, c'est le travail d'équipe qui l'emporte, avec la participation du formateur et des apprenants. Les supports mobilisés lors des travaux pratiques sont le petit matériel agricole ainsi que les intrants.

Le tableau n°4 fait un récapitulatif des techniques et supports utilisés dans la stratégie pédagogique lors des formations non diplômantes sur l'agroécologie.

Tableau 4: Récapitulatif des techniques d'enseignement et supports didactiques

	Techniques pédagogiques	Supports didactiques
Formation théorique	Exposé, discussion, conseil lectures,	Boite à images, ordinateurs et vidéoprojecteurs, flipcharts et papier craft, affiches, kakemonos, photos, manuels de formation
Formation pratique	Démonstration, expérience	Matériel et intrants agricole

2.7. Description de l'équipe des formateurs

Premièrement il faut dire que le nombre de formateurs varie d'une structure à une autre et en moyenne n'excède pas 10 sauf dans certaines OPA qui grâce au système de paysans formateurs qu'ils promeuvent arrivent à totaliser plus de 10 formateurs.

Ensuite, selon les dires des enquêtés et comme le montre la figure n°4 qui traduit les réponses de 15 des 17 structures qui ont répondu à la question sur les effectifs, le nombre des formateurs sont souvent en deçà de ce qu'il faudrait. Les équipes sont souvent appelés à former des masses de populations. C'est le cas de l'Union Nationale des Producteurs de Coton (UNPCB) qui ont à leur disposition une vingtaine de formateurs et forment plus de 3000 personnes par an.

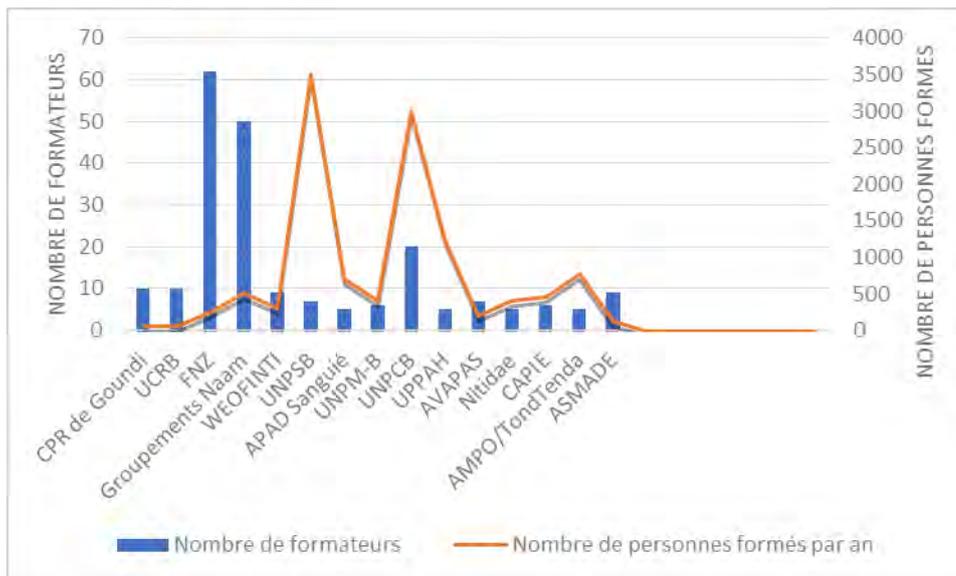


Figure 4 : Graphique comparatif entre le nombre de formateurs et le nombre de personnes formées

Deuxièmement, afin de savoir si un tant soit peu, la question du genre est prise en compte dans la mise en place des dispositifs de formation, la question sur le nombre de femmes parmi les formateurs a été posée. Les résultats ont mené à la conclusion qu'il y a des efforts à faire dans ce sens. 14 des structures interviewées ont répondu à la question et aucune d'entre elles n'a atteint 50% de formatrices dans l'équipe des formateurs.

Troisièmement, la question de la qualification des formateurs évoquée lors des échanges ainsi que nos recherches ont permis de prendre connaissance des points suivants :

- Les formateurs ont divers niveaux d'instruction. On retrouve parmi eux des ingénieurs agronomes, des techniciens supérieurs d'agriculture, des animateurs endogènes.
- En ce qui concerne la formation des formateurs, il faut dire que les devanciers forment les nouveaux. Les structures font appel à des structures plus expérimentées pour former leurs formateurs ou encore à des collègues plus expérimentés au sein de la structure même.
- Dans le cadre des associations qui sont souvent soutenues par les ONG, leurs formateurs sont initialement formés par les acteurs des ONG.
- Quant à la formation continue des formateurs, elle est bien appliquée premièrement dans les OPA puis secondairement dans les associations. En effet, leurs formateurs se font former en moyenne plus de deux fois par an. En revanche, les ONG, les centres de formation organisent des séances de formation au bénéfice de leurs formateurs si besoin il y a ou au plus une fois par an.

En somme, sur la qualification des formateurs, nous pouvons dire que ces derniers n'ont pas reçu de formation formelle en termes d'agroécologie. Ils ont acquis leurs compétences de manière informelle. Par ailleurs, les formateurs n'ont pas tous les mêmes niveaux de compétences en ce sens que qu'il n'y a pas un programme spécial et commun de formation des formateurs en agroécologie et que la stratégie de formation continue pour les formateurs varie d'une structure à une autre. Chaque structure s'organise en effet comme elle le souhaite pour enrichir les compétences de ses formateurs.

Quatrièmement et dernièrement, on note une adoption de la formation par les pairs surtout au sein des OPA. Elles prônent la formation de paysans à paysans et grâce à cela, elles peuvent avoir des effectifs plus conséquents et toucher au mieux leurs adhérents.

2.8. Description du public cible

La majorité des personnes qui se font former à l'agroécologie sont des agriculteurs déjà en activité. Dans une moindre mesure, il y a les entrepreneurs qui veulent initier des projets agricoles et les étudiants. Des formations à l'endroit des enfants, il n'en a pas été question au sein des structures enquêtées. Seulement Béonéré en consortium avec Nitidae ont eu à organiser une telle formation sous forme de camp de vacances. Toutefois, cette initiative n'est pas récurrente.

Généralement les personnes formées sont d'un niveau d'alphabétisation faible ou inexistant. Peu d'entre eux ont atteint le niveau secondaire.

Le nombre de personnes formées varient d'une structure à une autre et se fait selon la disponibilité des ressources et selon les besoins. Plus les formations proposées sont de longue durée, plus le nombre des apprenants baisse.

Somme toute, un bon nombre de personnes est touchée par les formations sur les pratiques agroécologiques. En moyenne et pour toutes catégories de formation confondues, chaque structure a touché plus de 100 personnes en 2022 avec une explosion des chiffres au sein de l'UNPSB, de l'UNPCB et de l'UPPAH (cf la figure n°5 ci-dessous avec la réponse de 16 structures sur 17).

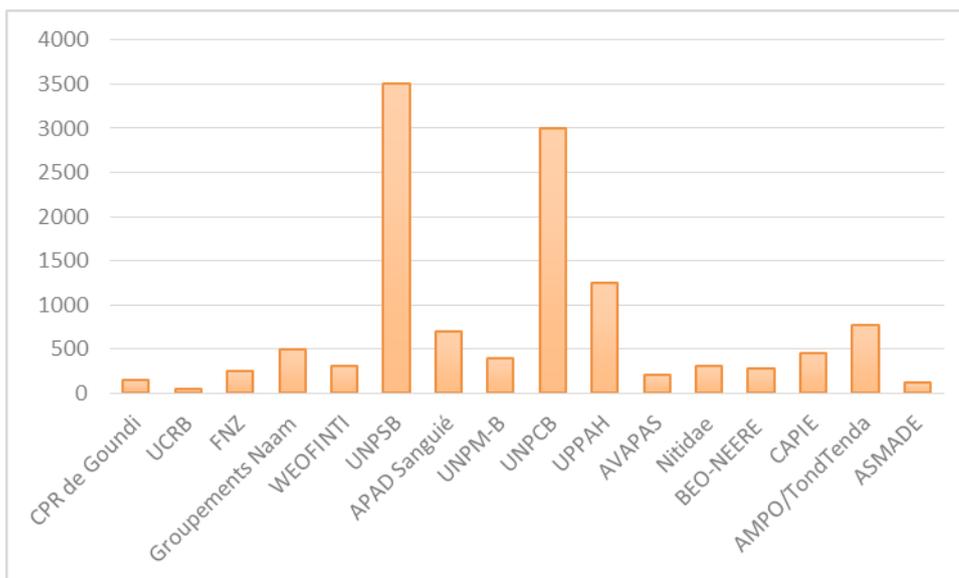


Figure 5 : Nombre de personnes formées par structure

Les conditions des femmes, longtemps négligées suscitent dorénavant beaucoup d'intérêt y compris au sein du réseau FAR qui regarde de plus près la prise en compte du genre dans les décisions. Nous avons ainsi cherché à savoir la place des femmes dans les formations données par les structures. Il en est ressorti que les femmes ne représentent pas la moitié des apprenants. 15 structures sur 17 ont répondu à la question sur le genre et il s'en est trouvé pour l'année 2022, 3 d'entre eux ont obtenu des pourcentages de femmes formées au-dessus de celui des hommes (cf figure 6).

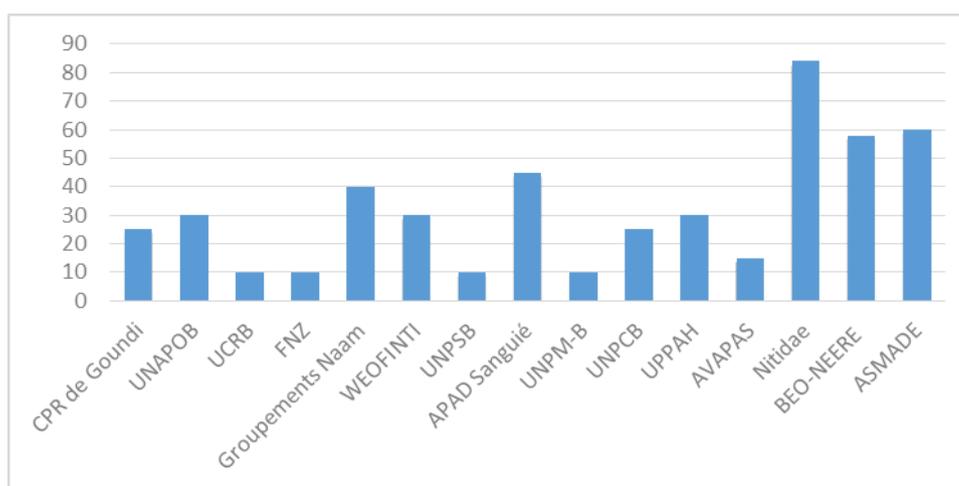


Figure 6 : Pourcentage de femmes formées dans chaque structure

3. Impacts social, économique et environnemental de la formation non diplômante en agroécologie du point de vue des producteurs

Idéalement, le but à atteindre avec les formations en agroécologie c'est que la vie soit replacée au centre de tout. Cela veut dire que l'humain ne doit certes pas être oublié, mais la nature non plus ne doit pas être en reste. Concrètement, l'environnement doit être préservé, l'être humain doit pouvoir tirer du bon fruit des efforts de son travail et cette perception de la vie doit être accueillie au maximum.

Il nous faut donc savoir de quelle manière l'agroécologie influence les vies et l'environnement. Il nous faut savoir s'il est perçu comme un mouvement. Pour cela nous avons interviewé des producteurs afin qu'ils nous partagent leurs expériences propres de l'agroécologie.

3.1. Structure de la population enquêtée

Soixante personnes au total ont pu être enquêtées. Elles sont toutes des producteurs et productrices ayant bénéficié de formations en agroécologie. Leur âge varie de 23 à 81 ans avec une moyenne de 46 ans et une prédominance des personnes qui ont autour de 55ans. Ainsi, on remarque que ce ne sont pas les jeunes qui se font le plus former en agroécologie.

Les personnes qui ont été interviewées sont constituées de 32, 26% de femmes et de 59,68% d'hommes (cf figure n°7). On peut ainsi dire que les femmes sont moins bénéficiaires des formations en agroécologie que les hommes.

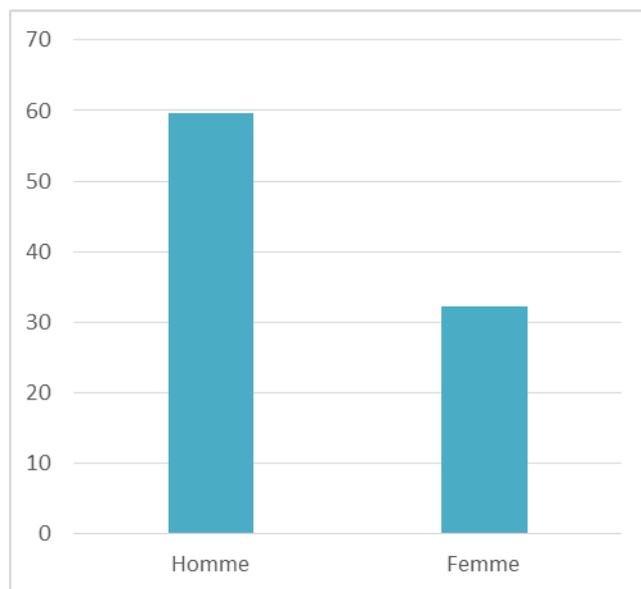


Figure 7 : Répartition des enquêtés selon le sexe

Par ailleurs, il a été constaté lors de l'analyse de la structure de la population que la majeure partie des enquêtés sont d'un niveau d'instruction faible. Beaucoup d'entre eux n'ont pas dépassé le niveau du primaire.

Quant aux activités des producteurs, il est ressorti que la production agricole en est la principale. Ceux qui ont des activités secondaires font substantiellement de l'élevage et des petits commerces. Cependant, ces derniers ne sont pas nombreux.

Enfin, la majeure partie des producteurs sont engagés dans l'agroécologie ou en tout cas ont réadopté des pratiques agroécologiques depuis en moyenne 7 années. Ils ont ainsi eu le temps de constater les impacts de ses pratiques dans leurs vies et activité agricole.

3.2. Motivation des producteurs à embrasser l'agroécologie

A la question de savoir les raisons qui ont été à la base de l'intérêt des producteurs pour l'agroécologie, les réponses furent multiples et communes à la majorité des producteurs. En réalité, ce sont quasiment les mêmes problèmes que les producteurs affrontent.

D'abord, la baisse de la productivité des sols fut avancée comme difficulté qu'il fallait dépasser. L'utilisation des intrants chimiques, les aléas climatiques, les mauvaises techniques culturales, ont engendré une détérioration des sols et une baisse de la fertilité des terres cultivables. Face à cela, les producteurs ont commencé à obtenir de plus en plus de faibles rendements. Le facteur « terre » n'étant pas une ressource illimitée, une solution pour sa

restauration et sa protection devait être trouvée. L'intérêt en optant l'agroécologie était donc de pouvoir gérer durablement sa terre de production.

Ensuite, impuissants devant certaines maladies et attaques des plantes qui reviennent chaque année malgré les traitements, beaucoup de producteurs se sont dit qu'ils pouvaient essayer autre chose. L'agroécologie regorge de nombreuses pratiques culturales et pour les producteurs, c'était une opportunité de venir à bout de certains ravages qu'ils subissaient.

Outre cela, la baisse de la qualité des produits a été constatée par les producteurs. Quand leurs terres donnaient encore de bons rendements agricoles, leurs produits eux, perdaient en termes de saveur et de durée de conservation, ce qui favorise plus de pertes en période de saturation des marchés.

Aussi, les producteurs se sont rendus compte que bon nombre des engrais chimiques n'étaient pas de bonne qualité et que beaucoup de pesticides n'étaient pas homologués et autorisés à être utilisés. Ils se sont aperçus des maladies que ces pesticides engendraient sur eux ainsi que sur leur bétail et de l'urgence de trouver une solution.

La cherté des intrants chimiques a également suscité un intérêt pour l'agroécologie. L'utilisation des ressources de la nature pour la fabrication des intrants se présente pour les agriculteurs qui font souvent face à des méventes comme un bon tremplin pour réduire les dépenses liées à la production et ainsi augmenter leurs marges bénéficiaires.

Les producteurs ont par ailleurs évoqué le souhait de la protection de l'environnement. Ils souhaitent laisser aux générations futures des terres en bon état.

Enfin, beaucoup des consommateurs d'aujourd'hui sont soucieux de leur santé et recherchent des produits sains. La demande étant là, les producteurs, eux aussi, s'attèlent à proposer aux clients des produits de bonne qualité et à satisfaire leurs désirs.

Les producteurs ont ainsi un bon nombre de raisons de s'intéresser aux pratiques agroécologiques. Toutes ces raisons valables sont devenues, il faut le dire, comme une évidence pour eux grâce à un travail de sensibilisation et d'encouragement de la part des acteurs de la formation agricole et rurale.

3.3. Changements observés dans les pratiques agricoles des producteurs

L'agroécologie regorge d'une multitude de pratiques et il est question ici de mettre en exergue celles qui sont les plus adoptées par les producteurs burkinabè.

Conformément à ce qui a été avancé par les structures de formation, ce sont bien des pratiques en rapport à la fois avec (i) la production de biofertilisants et de biopesticides, (ii) la gestion de la fertilité des sols, (iii) les techniques de production et d'entretien des cultures et (iv) les bonnes pratiques de CES/DRS (Conservation des eaux et des sols / Défense et restauration des sols), qui sont accueillies et répliquées par les producteurs.

Pour ce faire, les producteurs apprennent entre autres :

- La production de biofertilisants dont le compostage et la production de biopesticides
- La pratique du zaï, la mise en place des cordons pierreux, la régénération naturelle assistée
- L'amendement des terres cultivées
- L'aménagement du sol ainsi que les bonnes manières de le travailler
- La pratique de la rotation culturale
- La fabrication de semences paysannes
- Etc.

3.4. Impact social de la formation non diplômante en agroécologie

L'impact social des formations en agroécologie peut s'entrevoir grâce au niveau de transition agroécologique constaté dans les exploitations agricoles. En effet, plus l'on adhère à un idéal, plus nos choix s'y alignent. Le niveau de transition agroécologique peut s'estimer à l'aide du modèle ESR (Efficience-Substitution-Reconception) du chercheur Hill (1985). Ce modèle dans notre contexte stipule que le premier niveau de la transition qui concerne la notion d'efficience est atteint lorsque les intrants agricoles et l'énergie sont utilisés de manière optimale de telle sorte qu'il y a une limitation de la production de déchets et de pertes d'énergie. Le deuxième niveau de la transition agroécologique qui correspond à la substitution est atteint lorsque les pratiques et les intrants conventionnels sont remplacés par ceux qui sont écologiques. Enfin le troisième et ultime niveau de la transition est celui de la reconception où l'on peut constater au sein de l'exploitation une totale réorganisation de l'agrosystème pour son harmonisation avec l'environnement.

Il a été demandé aux producteurs de situer leur niveau de transition agroécologique. Les conclusions sont les suivantes : le premier niveau de la transition est franchi, les producteurs n'utilisent pas de manière anarchique les intrants chimiques et l'énergie. En termes de pratiques les tendances sont bonnes comme le révèle la figure n°8 mais du chemin reste

encore à parcourir. Seulement 32,26 % des producteurs adoptent les pratiques agroécologiques à 100%. Ceux qui les adoptent à plus de 75% et à plus de 50% sont respectivement de 8,06% et de 22,58%. Les producteurs qui sont à un taux d'adoption de moins de 25% des pratiques agroécologiques représentent 6,45% de la population.

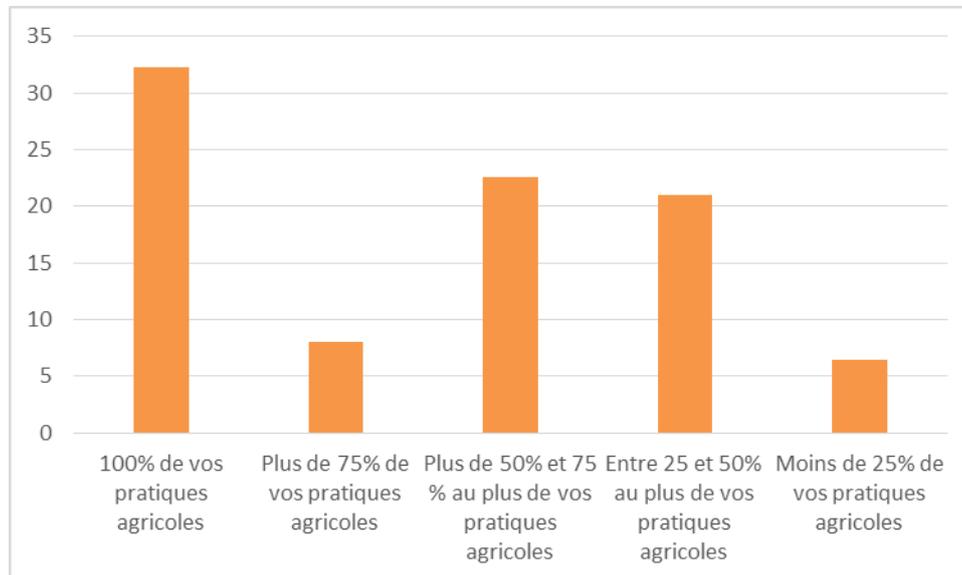


Figure 8 : Pourcentage d'adoption des pratiques agroécologiques par les producteurs

L'apprentissage par les pairs en agroécologie est courant et bien accueilli par tous. D'une part, cela prouve que les initiés sont convaincus par ce modèle de production et veulent ainsi le partager avec leurs confrères et d'autres part que la confiance règne entre producteurs. Les paysans formateurs prennent à cœur leur travail de formation. Les producteurs qui ont eu à être formés par des confrères rendent un bon témoignage. Globalement, voici le discours qu'ils tiennent : « Nous sommes satisfaits des formations reçues. Elles sont très bien dispensées et nous apprenons beaucoup. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux confrères ». Ces affirmations traduisent que la formation en agroécologie par les pairs suscite un réel impact social.

Ce dévouement des paysans formateurs envers leurs confrères est un bon soubassement pour une adoption durable des pratiques agroécologiques de la part les producteurs. A leur tour, les producteurs, même s'ils n'ont pas le titre de paysan formateur, n'hésitent pas à partager ce qu'ils apprennent lors des formations autour d'eux. Tous affirment en parler autour d'eux. Ils en parlent à d'autres producteurs de leurs localités, à leurs voisins ainsi qu'aux membres de leurs familles. Parmi eux, il y en a qui affirment avoir pu toucher plus de 100 personnes dans leur environnement.

3.5. Impact économique de la formation non diplômante en agroécologie

Le maïs est la deuxième céréale la plus cultivée au Burkina Faso. 12 personnes des producteurs qui ont été rencontrés en produisent et ont donné les rendements qu'ils arrivent à obtenir (cf tableau n°5). Globalement, ceux dont les pratiques sont au moins à 75% agroécologiques avancent obtenir des rendements de 3 tonnes à l'hectare. Pour les autres producteurs, leurs rendements avoisinent celui du rendement moyen au niveau national en 2020 ou sont légèrement en deçà. En effet, selon le tableau de bord statistique de l'agriculture 2020 publié par le ministère de l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles et de la mécanisation du Burkina Faso, le rendement moyen de la production du maïs s'est élevé à 1753 kg/ha en 2020.

Les pratiques agroécologiques n'induisent donc pas d'office, comme il est courant de l'entendre, une baisse des rendements qui conduit à une diminution des revenus. Au contraire, quand elle est pratiquée dans les règles de l'art, elle conduit à des rendements satisfaisants et ouvre la porte à de meilleurs revenus.

Tableau 5 : Rendements moyens de la production de maïs suivant le niveau d'adoption des pratiques agroécologiques

	Rendements (en kg/ha)
Données du tableau de bord statistique de l'agriculture 2020	1753
Producteurs pratiquant l'agroécologie à plus de 75%	3000
Producteurs adoptant entre 50% et 75 % de pratiques agroécologiques	1666
Producteurs adoptant entre 25 et 50% au plus de pratiques agroécologiques	1490
Producteurs adoptant moins de 25% de pratiques agroécologiques	1188

Parlant de revenus, il est ressorti des enquêtes que les producteurs arrivent à augmenter leurs revenus grâce à l'agroécologie. Toutefois, le surplus de liberté financière qu'elle apporte n'est

pas le même pour tous les producteurs. D'aucuns ont vu leurs revenus s'accroître de plus de 75% pendant que d'autres affirment que leurs revenus ont augmenté de moins de 20%. La réponse la plus commune donnée par les producteurs fut que grâce à l'agroécologie, leurs revenus ont augmenté de 50 à 75%. Elle représente la situation de 45% des producteurs interviewés (cf figure n°9).

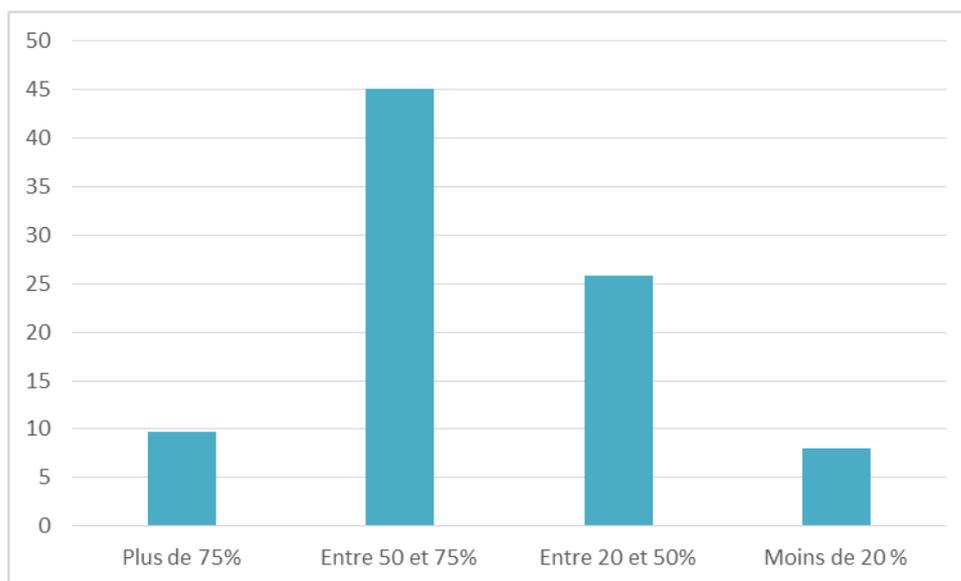


Figure 9 : Proportion des producteurs ayant vu leurs revenus augmenter d'un certain pourcentage

Enfin, pour mesurer l'impact économique des formations en agroécologie, nous avons porté un regard sur ce à quoi les revenus obtenus par les producteurs leur permettent d'accéder.

Globalement, l'argent acquis par les producteurs sert majoritairement à satisfaire des besoins qui sont essentiels à tous généralement. Il s'agit fondamentalement, et c'est comme la figure n°10 construite à partir des propos des producteurs le montre, de l'alimentation, de la prise en charge des soins de santé des siens, de la scolarisation des enfants, de l'aide à apporter à la famille ainsi que du réinvestissement pour de nouvelles productions.

- La purification de l'environnement à grâce à l'utilisation des bio intrants
- La réhabilitation des sols et la restauration de la fertilité de celles-ci grâce aux techniques de conservation des eaux et des sols (CES) et aux techniques de Défense restauration des sols (DRS)

4. Atouts et limites de la formation non diplômante en agroécologie

4.1. Points forts et faibles des structures de formation

L'une des premières choses qui fait la force des structures de formation c'est qu'ils ont en face d'eux un public intéressé par l'agroécologie, désireux d'apprendre et qui reste motivé. Cela donne aux structures de l'énergie pour se déployer davantage.

La deuxième force des structures de formation se trouve dans le fait qu'ils disposent de formateurs compétents ayant une expertise en matière de pratiques agroécologiques mais également en termes de techniques pédagogiques adaptées à un public majoritairement sans ou avec un faible niveau d'alphabétisation.

L'existence des formateurs endogènes mais également des paysans formateurs est un atout pour les structures. En effet, ces formateurs connaissent bien les contextes socioculturel et environnemental des régions dans lesquels les acteurs interviennent ainsi que la disponibilité et l'accessibilité aux matières premières utiles aux séances pratiques lors des formations.

En outre, la collaboration avec des partenaires techniques et financiers assure aux structures une certaine stabilité et continuité dans leurs actions.

Enfin, les supports de formation tels que les champs écoles, les parcelles de démonstration, sont disponibles grâce soit aux fermes que certains acteurs possèdent ou grâce aux terres des apprenants.

Les structures de formation ont ainsi plusieurs cordes à leur arc qui leur permettent de travailler au travers de la formation à la promotion de l'agroécologie. Cependant, elles font face à certaines contraintes qui constituent des freins dans leur élan d'actions.

Il s'agit en premier lieu de l'insuffisance des ressources financières, matérielles sans oublier des infrastructures d'accueil qui peuvent également être vétustes et auquel font face un bon nombre des acteurs de la formation.

En second lieu, le caractère informel des formations dispensées par la majorité des acteurs (exception faite des centres qui utilisent le référentiel fermier agricole et sont dans la formation non formelle) limite la reconnaissance officielle et la valorisation du travail qui est abattu.

Le taux élevé de participants non alphabétisés aux formations rend quelques fois plus ardu le partage des connaissances et limite un tant soit peu le champ des possibilités.

Le taux de mise en pratique des acquis lors des formations par les participants laisse un peu à désirer et une grande masse ne s'engage pas jusqu'au bout dans une transition agroécologique.

Enfin, on note une faible implication des structures dans la mise en place d'un plan d'action de réinvestissement des acquis avec chaque apprenant après la formation. Les producteurs sont formés mais ils ne sont pas systématiquement accompagnés une fois la formation terminée.

4.2. Suggestions des producteurs pour plus d'impact des formations

A bien des égards, les producteurs apprécient les formations qui leur sont offertes par les acteurs de la formation. Cependant ils ont émis des propositions pour une amélioration des offres de formation.

- ❖ Organiser des campagnes de sensibilisation : afin d'atteindre le plus grand nombre et intéresser le maximum de personnes, les producteurs proposent qu'il y ait d'avantage des campagnes de sensibilisation dans les villages pour atteindre les masses. Beaucoup entendent parler de l'agroécologie mais ne savent pas exactement de quoi il est question. Par ailleurs, lors des séances de sensibilisation, ils suggèrent de démontrer à travers des exemples concrets les effets néfastes de l'utilisation des produits chimiques mais également de montrer qu'il est possible de gagner avec l'agroécologie afin que les producteurs soient davantage convaincus.
- ❖ Mettre en place un programme de formation continu : cela permettra aux producteurs d'avoir des moments de recyclage sur ce qu'ils savent déjà, de ne pas perdre la vision mais également de leur communiquer les nouvelles pratiques disponibles.
- ❖ Etablir une stratégie de suivi des producteurs formés afin de les accompagner jusqu'à ce qu'ils deviennent aguerris dans la mise en pratique des techniques agroécologiques.

- ❖ Doter les producteurs de petits matériels afin que les compétences acquises ne restent pas au stade de choses connues mais non appliquées à cause du manque de moyens.
- ❖ Mettre à disposition des producteurs des pancartes ou des dépliants sur les pratiques et les itinéraires des productions en agroécologie sous forme de bande dessinées afin qu'ils les aient par devers eux même après la formation.
- ❖ Dans le cadre des formations payantes, revoir à la baisse les prix des formations afin que tous les paysans qui sont intéressés puissent y participer.

Ces propositions sont relatives principalement aux dispositions à prendre avant et après formation.

Chapitre 3 : DISCUSSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES

1. Retour critique sur la méthode

Plus de 60% des acteurs de l'agroécologie au Burkina Faso sont dans la formation. En mettant leurs efforts ensemble, on peut dire qu'ils ont pu former au total des milliers de personnes. Toutes les régions du pays sont touchées par l'agroécologie. Néanmoins, dans le cadre de cette étude, 17 structures ont pu être consultées, 60 producteurs interviewés et 6 régions ont été couvertes. La taille de notre échantillon ainsi que la zone couverte se justifient par les différentes raisons suivantes.

1. Des contraintes de temps : le temps imparti aux enquêtes ne nous permettait pas d'avoir un très grand échantillon.

2. Une période d'enquête qui correspond à un temps d'intenses activités aussi bien au sein de certaines structures que chez les producteurs qui sont énormément occupés avec les travaux champêtres. Ainsi nous n'avons pas pu joindre un certain nombre de structures et de producteurs que nous comptions interviewer au début.

3. Une situation sécuritaire critique due au terrorisme qui rend certaines zones inaccessibles

Par ailleurs il faut dire qu'il arrivait que les structures ou les producteurs manquent de répondre à certaines questions du guide.

Toutes ces raisons et notamment la taille de l'échantillon font que la présente étude, bien que permettant de percevoir ce qui est fait au Burkina Faso dans le cadre de la formation non diplômante en agroécologie ainsi que de ses retombées n'est pas représentative de ce qui se passe au niveau de toutes les structures et chez tous les producteurs. Ainsi nous suggérons, pour pouvoir mieux généraliser les résultats de cette étude, d'élargir l'échantillon, de prévoir plus de temps pour les enquêtes et de le faire à un moment où les gens sont plus disponibles.

Notre guide a été mis en ligne afin d'avoir l'opportunité de recueillir les témoignages de structures et de producteurs de différentes régions et éloignées les unes des autres. Par ailleurs nous avons fait appel à des enquêteurs dans les différentes régions afin qu'ils aillent à la rencontre des producteurs qui ne pouvaient pas renseigner les guides d'eux-mêmes. Il est advenu avec cette procédure que certains entretiens ne furent pas approfondis autant qu'ils pouvaient l'être. Certains questionnements auraient pu être davantage poussés. A l'avenir nous suggérons à ce propos des focus groupe par région avec les producteurs afin de pouvoir creuser davantage sur certaines questions.

Pour mesurer l'impact économique de l'agroécologie auprès des producteurs, nous avons cherché à connaître les quantités produites et les prix de vente des principales spéculations de chacun d'entre eux. Puisque le choix des producteurs s'était fait suivant uniquement leur implication ou non dans l'agroécologie et suivant la région dans laquelle ils évoluaient, nous avons été confrontés à des données de multiples spéculations. Finalement, nous nous sommes focalisés sur les données du maïs parce qu'il y avait relativement assez de producteurs qui en pratiquaient. Nous proposons pour l'avenir de cibler non pas seulement des producteurs agroécologiques mais des producteurs agroécologiques de spéculations précises afin d'avoir assez de données par spéculation à traiter.

2. Vérification des hypothèses

H1 : Il existe une variété d'acteurs de la formation agricole non diplômante en agroécologie répartis sur le territoire burkinabé et proposant divers actions de formation adaptés aux publics cibles.

De multiples acteurs, majoritairement dans l'informel

C'était important dans une étude qui tente de mettre en lumière la formation non diplômante d'avoir une idée du nombre des acteurs qui s'y impliquent ainsi que du travail qu'ils abattent. Grâce à des données d'autres études sur le sujet de l'agroécologie et surtout celle de rapport sur le répertoire des acteurs agroécologiques au niveau national commandité par la CPF, il a été mise en exergue que certainement plus de 60% des acteurs de l'agroécologie au Burkina Faso font de la formation non diplômante. Cela prouve donc que la formation non diplômante occupe une grande place dans la formation. En réalité elle occupe la première place. En effet, la formation diplômante est principalement portée par les structures étatiques qui ne représentent que 8% des acteurs de l'agroécologie. Tous les autres acteurs de la formation sont dans la formation non diplômante et d'avantage dans la formation informelle. Le budget alloué à la formation par les acteurs dont la principale raison d'être est de promouvoir l'agroécologie à savoir les ONG et les associations montre également combien la formation est prise avec sérieux.

Différents niveaux de prise en compte de l'agroécologie

Souvent, quand il est question d'agroécologie, le focus est mis sur les acteurs qui ne promeuvent que les pratiques agroécologiques. Cependant, les données de nos enquêtes nous ont permis de révéler que certes, pas mal d'acteurs sont purement dans la promotion de

l'agroécologie mais qu'il y a un bon nombre également qui bien que n'étant pas des ambassadeurs consacrés de l'agroécologie promeuvent quand même des pratiques agroécologiques. Ainsi, quand on parle d'agroécologie, il ne faut pas juste regarder à ceux qui y sont à 100%. Beaucoup d'acteurs touchent à l'agroécologie mais à des échelles différentes.

Institutionnalisation des acteurs de la formation non diplômante

La formation non diplômante est répandue en agroécologie surtout celle informelle et elle est peu régie par un cadre institutionnel. Les centres de promotion rurale suivent un référentiel, celui du « fermier agricole » et sont sous la tutelle du Ministère de l'agriculture. Cependant, ils ne sont pas focalisés sur l'agroécologie, mais intègrent des pratiques agroécologiques dans leurs cursus de formation. De tous les acteurs spécialement focalisés sur l'agroécologie, il ne s'est trouvé que le centre de AMPO/TT qui est dans le non formel et délivre des certificats en fin de formation. Là encore, force est de reconnaître qu'ils ont emprunté le référentiel fermier agricole mis à disposition par le ministère de l'agriculture et qu'ils n'utilisent pas un référentiel consacré à l'agroécologie.

Si la formation non formelle doit être promue dans le cadre de l'agroécologie, il serait bien convenable qu'il y ait un référentiel qui lui soit proprement dédié et qui soit mis à la disposition des acteurs de la formation en agroécologie. C'est la raison pour laquelle nous saluons l'initiative de l'association BEO-NEERE AGROECOLOGIE qui, actuellement porte un projet dénommé « Intégration de l'agroécologie dans la formation agricole et rurale non formelle au Burkina Faso : co-construction d'un référentiel et d'un curriculum « fermier agroécologique » (IAE-FAR-BF) » et se trouve en pourparlers avec le Réseau FAR pour l'amener à l'existence.

Des programmes de formations divers pour satisfaire tout le monde mais ne pouvant pas tous aboutir à une certification de qualification professionnelle

Les acteurs de la formation tiennent compte de la diversité des publics et des occupations quotidiennes auxquelles ils font face pour leur proposer des programmes adaptés. Ils veillent spécialement sur la durée du programme afin qu'il soit raisonnable et sur le temps réservé à la pratique afin que les apprenants ressortent de là avec le maximum de savoir-faire.

La difficulté avec ces formations qui sont majoritairement informelles qu'elles ne permettent pas d'aboutir à un CQP. Les structures qui ambitionneraient donc de mieux faire valoriser les formations qu'ils offrent aux apprenants par la délivrance de CQP devront entreprendre de

faire leurs formations dans un cadre bien structuré et se conformer à un référentiel de formation.

Les acteurs de la formation abordent tous les sujets essentiels permettant à une personne même novice de se lancer dans l'agroécologie. Cependant, quelques thèmes comme celui de la production de semence paysanne ne sont pas toujours abordés. C'est un sujet qui pourtant fait débat dans le monde de l'agroécologie. Si certains ne font pas cas du type de semence utilisé, d'autres disent au contraire que l'agroécologie est pleinement pratiquée lorsque les semences utilisées ne sont pas améliorées et ne sont pas génétiquement modifiées. Selon Rabhi *et al.* (2015), le processus meurtrier est bien engagé avec entre autres les semences standardisées, dégénérescentes, non reproductibles, les organismes génétiquement modifiés (OGM) et brevetés.

Une équipe qualifiée mais non uniforme

Nul doute que les formateurs en agroécologie ont de bonnes compétences ; déjà, ils étaient dotés d'un bon nombre de compétences avant de se faire former en agroécologie. Cependant, la formation des formateurs en agroécologie se fait de manière informelle, ce qui fait qu'il n'existe pas de profil type du formateur en agroécologie avec une liste de compétences techniques et pédagogiques. Cela pourrait constituer un frein dans les tentatives de mutualisation des curricula de formation puis par la suite dans la mise en place de formation non formelle avec à l'issue des certificats de qualification professionnelle. Peut-être faut-il donc créer le profil type du formateur en agroécologie.

Des supports et méthodes satisfaisant aux stratégies didactiques

Les techniques d'enseignement, les supports utilisés par les acteurs de la formation sont classiques et ne s'écartent pas des stratégies didactiques connues et acceptées. Par ailleurs, ils font recours à des supports comme les boîtes à images qui sont favorables à l'apprentissage pour un public cible majoritairement analphabète.

Une multitude de personnes formées

Le nombre de personnes formées est un bon indicateur de l'effort qui est fourni. Nous pouvons dire que les structures de formations que nous avons rencontrées ont beaucoup d'impact car elles accueillent différentes catégories de personnes et ont formés des milliers et des milliers de producteurs.

H2 : Des impacts d'ordre social, économique et écologique, découlent de la formation agroécologique non diplômante.

Les producteurs apprécient les changements qu'ils observent sur leurs parcelles et sur leurs produits suite à la pratique de l'agroécologie. Cependant, seulement 32,26% d'entre eux sont à 100% dans l'agroécologie. On pourrait se demander s'ils manquent de formation mais il n'en est rien de tel car ils affirment être satisfaits des formations qu'ils reçoivent. L'explication à cette observation se trouve ailleurs. De Schutter (dans Delcourt, 2014) avance quatre verrous à la transition agroécologique et en parle en ces termes :

« Le premier est d'ordre technologique : la modernisation de l'agriculture mondiale s'est faite uniquement selon un modèle productiviste. Le deuxième est socio-économique : de grands acteurs dominent le marché, aussi bien au niveau des producteurs d'intrants que des industries de transformation. La possibilité pour de petits acteurs ou même des acteurs de taille moyenne de créer des alternatives est donc très limitée. Le troisième obstacle est culturel : nos modes de vie pressés dépendent d'une alimentation transformée et facile à préparer. Enfin, l'obstacle politique : les gouvernements sont sensibles aux intérêts de leurs grandes entreprises agroalimentaires, qui se trouvent de fait disposer d'un droit de véto sur les transformations d'ensemble ».

(Delcourt, 2014)

Ces obstacles sont rencontrés dans une certaine mesure au Burkina Faso également. Par exemple, le marché des intrants agricoles est envahi par de grandes entreprises internationales qui exercent des pressions auprès de nos gouvernants. Nous pouvons donc conclure que la formation est utile mais elle n'est pas le seul paramètre qui joue sur le niveau d'engagement des producteurs dans l'agroécologie.

Les rendements observés avec les pratiques agroécologiques sont plutôt satisfaisants. Les producteurs qui appliquent les pratiques agroécologiques à au moins 75% affirment avoir de très bons rendements qui sont de l'ordre de 3000Kg/ha, rendement bien supérieur à la moyenne obtenu au niveau national. Cette déclaration peut paraître étonnante mais il est important de rappeler que le Programme national du secteur rural II (PNSR II) au Burkina Faso attendait pour 2020 et pour le maïs un rendement de 5 292 kg/ha, ce qui sous-entend qu'un rendement de 3000kg/ha est tout à fait possible. C'est vrai, des études affirment que les rendements en agroécologie sont inférieurs à ceux de l'agriculture conventionnel (Boeraeve, 2020 ; Poux & Aubert, 2018) mais d'autres également concluent qu'en agroécologie on peut obtenir des rendements qui n'ont rien à envier aux rendements de l'agriculture conventionnelle. Beddington *et al.* (2010) déclarent qu'il y a une augmentation moyenne du rendement des cultures de 79 %, combinée à une amélioration des services pour les

écosystèmes dans les pays en voie de développement. Owenya *et al.* (2011), quant à eux, affirment qu'en Afrique Australe, les rendements de maïs peuvent atteindre jusqu'à trois à quatre tonnes par hectare contre une moyenne de 0,5 à 0,7 tonne pour les rendements conventionnels.

Enfin, il est vrai que beaucoup de personnes sont touchées par les formations en agroécologie mais la pleine prise en compte du genre n'est pas encore atteinte. Les femmes restent encore assez marginalisées et les hommes bénéficient plus des formations. Il reste ainsi encore assez à faire pour atteindre l'objectif n° 5 des ODD portant sur l'égalité des sexes dans le cadre de la formation en agroécologie au Burkina Faso.

H 3 : Les structures de formation non diplômante font face à des difficultés d'origine interne et externe qui freinent le développement de l'agroécologie.

Des difficultés ainsi que des limites au sein des structures de formation, il en existe, mais elles peuvent être dépassées par la force de l'engagement des acteurs ainsi que par de bons soutiens financiers. Le faible niveau d'alphabétisation des populations est par exemple une difficulté. Face à celle-ci, des alternatives comme l'utilisation des boîtes à images, des vidéos pour transmettre les connaissances aux producteurs existent. Un bon nombre d'initiatives aux résultats satisfaisants naissent pour pallier ce problème. Dans son travail sur l' *Evaluation de l'utilisation de la vidéo pour la formation des adhérents au service de conseil à l'exploitation familiale (CEF) de l'UGCPA/BM*, l'auteur revient sur le choix avisé et fructueux de l'utilisation de la vidéo lors des formations. Il conclue sur la question en ces termes :

« L'utilisation de la vidéo a été bien appréciée de tous. Cette appréciation positive peut s'expliquer, en partie, par le fait que la vidéo donne plus de "crédibilité à la formation", argument le plus avancé par les producteurs pour apprécier son utilisation »

(Hilou, 2012)

Les limites financières des structures ont été confirmées par leurs responsables. Cette situation est un frein au changement sur le long terme chez les apprenants puisqu'ils ne peuvent bénéficier de suivi réel et d'un accompagnement conséquent. Rolland(2016), sur la question de l'importance d'avoir de financements disait qu'elle s'imposait pour toute stratégie nationale de formation agricole et rurale qui voulait s'inscrire dans le long terme.

Ces difficultés et limites peuvent un tant soit peu être solutionnés si toutefois, les structures ont en face d'eux des producteurs qui collaborent réellement. Par exemple, il faudra qu'ils

répondent présents et disponibles, surtout les producteurs déjà en activité, pour les programmes de formation continue proposés des structures de formations.

3. Perspectives d'étude et de recherche

Le sujet de l'agroécologie est très vaste et celui de la formation non diplômante y afférente assez inexplorée. Le thème de ce mémoire est digne d'intérêt car l'acquisition des compétences en agroécologie par les producteurs qui en font sa force se fait de manière non formelle et informelle. Nous suggérons que cette étude puisse être révisée avec un échantillon représentatif de la population des acteurs de la formation et des producteurs afin de pouvoir se sentir plus confortable pour la généraliser.

La formation informelle ne consiste pas uniquement en ce que des structures comme les ONG, les OPA, etc en proposent sans un cadre institutionnel explicite. En effet, Schugurensky (2007) distingue trois types d'apprentissages informels en fonction de l'intentionnalité et de la conscience de l'apprenant :

- (a) la socialisation (apprentissage tacite, « apprentissage presque naturel des valeurs, attitudes, comportements, savoir-faire et connaissance qui se produit dans la vie quotidienne ») ;
- (b) l'apprentissage fortuit (apprentissage non intentionnellement recherché, coproduit d'une autre activité) ;
- (c) l'apprentissage autodirigé (projet éducatif entrepris sans l'aide d'un professeur).

Pour l'importance irréfutable de ces différentes facettes de la formation informelle, nous suggérons qu'une étude y soit consacrée. Cela ajoutera de la crédibilité au fait que la formation non diplômante joue un rôle majeur dans la propagation de l'agroécologie.

Tantôt il est attendu que la production conventionnelle donne de meilleurs rendements que la production agroécologique. Tantôt il est défendu au contraire que la production agroécologique n'a rien à envier à la production conventionnelle. Nous proposons ainsi qu'une étude soit faite sur le sujet, que le choix soit porté sur un certain nombre de spéculations qui seront suivis le long d'un cycle de production suivant le modèle conventionnel mais également le modèle agroécologique. Cela permettra de mieux juger de l'impact économique de la production agroécologique.

CONCLUSION GENERALE

La formation a pour but d'apprendre aux producteurs à raisonner et à savoir s'adapter dans un environnement changeant. Ainsi, qu'elle soit diplômante ou pas, le but poursuivi derrière la formation peut être atteint. Du crédit peut et doit donc être accordé à la formation non diplômante, même celle qui est informelle. Suivant cette conviction, une question principale nous a intéressée dans cette étude : En quoi la formation agricole et rurale non diplômante permet de répondre aux enjeux de l'agroécologie au Burkina Faso ?

A la quête des informations, nous avons exploré des documents et des études qui ont trait au sujet et nous nous sommes entretenus avec différentes catégories de structures de formations et des producteurs bénéficiaires de ces formations. Le traitement des données a abouti à des résultats intéressants et nous avons pu mettre en exergue la manière de travailler des structures ainsi que les impacts de leurs efforts sur la promotion de l'agroécologie au Burkina Faso.

Il est ressorti qu'une panoplie d'acteurs travaillent dans le domaine de la formation non diplômante. Il y a principalement les centres, les associations, les ONG et les Organisations Professionnelles Agricoles. Ces acteurs touchent une multitude de producteurs. Néanmoins, ils n'ont pas le même niveau d'implication dans l'agroécologie. Pour ces raisons mais également pour d'autres, les producteurs qu'ils forment et accompagnent n'adoptent pas les pratiques agroécologiques au même degré.

Les acteurs de la formation travaillent avec rigueur, utilisent du matériel adapté, proposent des activités en fonction du public et ont des formateurs qualifiés. Il en résulte des formations de qualité offertes aux producteurs. Les impacts de ces formations sont de plusieurs ordres, substantiellement sociaux, économiques et écologiques. On note que les producteurs sont satisfaits des formations qu'ils reçoivent et ne ménagent pas d'efforts pour partager leurs savoirs autour d'eux. Les gens sont touchés et convaincus mais beaucoup n'ont pas fait le pas, celui de se lancer pleinement dans une transition agroécologique. Il ressort également de l'étude que les sols des producteurs s'en portent mieux avec la pratique de l'agroécologie et qu'ils obtiennent des produits de meilleure qualité. Par ailleurs, ils ont pour beaucoup d'entre eux des rendements satisfaisants, contribuant à améliorer leurs revenus.

Somme toute, la formation non diplômante joue un rôle crucial dans le déploiement de l'agroécologie. La formation non diplômante est soutenue par l'engagement des acteurs, l'intérêt des producteurs et des aides multiformes mais elle fait également face à des défis qui

dépassées, augmenteront les impacts de la formation. L'institutionnalisation des formations des acteurs est souhaitée. L'idéal serait que les acteurs disposent de programmes bénéficiant d'un cadre institutionnel et aboutissant à la délivrance de certificat de qualification professionnelle.

Tous les contours de la formation non diplômante n'ont pas pu être explorés dans cette étude. La formation informelle implique beaucoup de nuances et pour ce faire un travail consacré à ce thème a été spécialement proposé.

BIBLIOGRAPHIE

- Albero, B. (2010). La formation en tant que dispositif : du terme au concept. Dans B. Charlier et F. Henri (dir.), *La technologie de l'éducation : recherches, pratiques et perspectives*, (3), 47-59. <https://edutice.hal.science/edutice-00578663/>
- Baba-Moussa, A. R. (2020). L'avenir des dispositifs d'éducation non formelle. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, (83), 167-176. <https://doi.org/10.4000/ries.9416>
- Boeraeve, F. (2020). Quels impacts socio-écologiques d'une transition agroécologique?. *Cahiers Costech-laboratoires Costech UTC*. <http://www.costech.utc.fr/CahiersCOSTECH/spip.php?article97>
- Beddington, I. R., Crute, I. R., Godfray, H. C., Haddad, L., Lawrence, D., Muir, J., Pretty, J., Robinson, S., Thomas, S., Toulmin, S. (2010). Food security: the challenge of feeding 9 billion people. *science*, 327(5967), 812-818.
- Besson, I. (2012). *Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications critiques pour le développement durable de l'Afrique : comment édifier/concevoir une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation ? Sous-thème 2 Développement des compétences techniques et professionnelles tout au long de la vie pour une croissance socio-économique durable de l'Afrique* [Triennale de l'éducation et formation en Afrique]. Réseau FAR. https://www.reseau-far.com/fileadmin/user_upload/articles/FAR_ADEA1_Enjeux-defis-FAR_23jan.pdf
- BRL Ingénierie. (2022). *Etude sur l'inventaire et la caractérisation des centres de formation en agroécologie et l'analyse approfondie des centres à soutenir par le programme agroécologie.* (Livrable 9 : Rapport final des phases 1 & 2). [Rapport d'études] Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest. https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/A00926_Rap-final_Ph12_IndA_Vrai.pdf
- Caillaud, P. (2000). *Le diplôme* [Thèse de Doctorat], Université de Nantes, France.
- Clavel, D., Barro, A., Belay, T., Lahmar, R., & Maraux, F. (2016). Burkina Faso: l'évolution de la technique du zaï. Burkina Faso : l'évolution de la technique du zaï. *Agriadape*, 32(1), 18-20. <http://www.iedafrique.org/Burkina-Faso-l-evolution-de-la.html>

- David, C., Wezel, A., Bellon, S., Doré, T., & Malézieux, E. (2011). Agroécologie-les mots de l'agronomie.<https://loexplor.istex.fr/mots-agronomie.fr/index.php/Agroécologie>
- De la Fuente, A., & Ciccone, A. (2002). Le capital humain dans une économie mondiale fondée sur la connaissance. [*Rapport final, DG Emploi et affaires sociales, Barcelone*].125p
- Delcourt, L. (2014). Agroécologie: enjeux et défis. *Alternatives Sud*, 21(3), 7-34. https://www.cetri.be/IMG/pdf/as_agroecologie_pdf_final_2014_-3.pdf#page=7
- Demeurant, T. (2023). *Ingénierie et durabilité des dispositifs de FAR : De l'usage des mots et concepts utilisés*. MIFAR
- FAO.(sd). *L'agroécologie et les objectifs de développement durable (ODD)*. Récupéré le 20 janvier 2023 de <https://www.fao.org/agroecology/overview/agroecology-and-the-sustainable-development-goals/fr/>
- Becker, G. S. (1992). Human capital and the economy. *Proceedings of the American philosophical society*, 136(1), 85-92.
- Hilou, K.T. (2012). *Evaluation de l'utilisation de la vidéo pour la formation des adhérents au service de conseil à l'exploitation familiale (CEF) de l'UGCPA/BM*. [rapport de recherche]. UGCPA/BM, FARM, Ingénieurs sans frontières Canada, JADE. https://maximpact-asbl.org/wp-content/uploads/2018/12/Rapport_video_FARM_UGCPA_mai12.pdf
- IFOAM. (2008, juin). *Assemblée générale*. <https://www.ifoam.bio/why-organic/organic-landmarks/definition-organic#:~:text=Organic%20Agriculture%20combines%20tradition%2C%20innovation%2C%20and%20science%20to,of%20life%20for%20all%20involved.%20IFOAM%20General%20Assembly>
- Institut de Statistiques de UNESCO. (2013). *Classification Internationale Type de l'Éducation 2011* (Réf. : UIS/2012/INS/10. UNESCO, OCDE. <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/international-standard-classification-of-education-isced-2011-fr.pdf>
- Gauter, J. & Nouvelot, M. (2013). Agriculture : questions de formation. Dynamiques et évolution du système de formation agricole. *Pour*, (3), 35-44. <https://doi.org/10.3917/pour.219.0033>

- Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (**Lares**), L'institut agro Montpellier, Tero. (2021). *Etude sur l'état des lieux de l'offre de formation agricole (enseignement secondaire technique et professionnel et enseignement supérieur) relative à l'agroécologie et l'agriculture durable dans les pays CEDEAO*. [Rapport d'études] Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest.
- Leman, O. (2013). Quelle place pour le hasard ? La part du non-formel et de l'informel dans l'apprentissage du métier d'agriculteur. *Pour*, (3), 233-238.
<https://doi.org/10.3917/pour.219.0233>
- Marshall, É. (2008). Une longue histoire. *Pour*, (3), 123-129. <https://doi.org/10.3917/pour.198.0123>
- Ministère de L'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (2019). *Stratégie de développement des filières agricoles au Burkina Faso 2019-2023* [Stratégie nationale]. https://pacte.agriculture.bf/wp-content/uploads/2020/02/Strat%C3%A9gie-de-D%C3%A9veloppement-des-Fili%C3%A8res-agricoles-au-Burkina-Faso-2019-2023_MAAH-2019-1.pdf
- Ministère de l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles et de la mécanisation. (2020). *Tableau de bord statistique de l'agriculture 2020* [Rapport d'étude]. http://www.cns.bf/IMG/pdf/tableau_de_bord_agriculture_2020_def.pdf
- Owenya, M. Z., Mariki, W. L., Kienzle, J., Friedrich, T., & Kassam, A. (2011). Conservation agriculture (CA) in Tanzania: the case of the Mwangaza B CA farmer field school (FFS), Rhotia Village, Karatu District, Arusha. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 9(1), 145-152.
- Pothier, M. (2003). *Multimédias, dispositifs d'apprentissage et acquisition des langues*. 141 p. HAL Id : edutice-00275185, version 1.
- Poux, X. & Aubert, P.M. (2018). Une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine. *Enseignements d'une modélisation du système alimentaire européen*, Iddri-AScA, Study, (9)18, 78 p.
- PNUD. (2022). *Rapport sur le développement humain 2021/2022*. <https://report.hdr.undp.org/fr/>
- Rabhi, P., Caplat, J., & Rabhi, S. (2015). *L'Agroécologie, une éthique de vie: Entretien*. Éditions Actes Sud.

- Rolland, J. (2016). La formation agricole et rurale des jeunes Un enjeu crucial en Afrique. *Afrique contemporaine*, 259, 122-125. <https://doi.org/10.3917/afco.259.0122>
- Schugurensky, D. & Rieu, M. (2007). « Vingt mille lieues sous les mers » : les quatre défis de l'apprentissage informel. *Revue française de pédagogie*, (160), 13-27. <https://doi.org/10.4000/rfp.583>
- Zinsonné, F. M. L. S., & Lucile, F. M. (2013). *Insertion socioprofessionnelle des sortants de la formation agricole non formelle sur le marché de l'emploi au Burkina Faso et importance accordée à la production céréalière: Cas des sortants du centre de promotion rurale de Goundi* [thèse de doctorat]. Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, Canada.

ANNEXES

Annexe 1 : Fiches synthétiques des structures interviewées

Nom de la structure	Type de structure	Année de création	Début de formations en agroécologie	Niveau d'implication dans l'agroécologie	Nombre moyen de personnes formés par an
Nitidae	ONG	1983	2015	Formation axée sur l'agroécologie	200
ASMADE (Association Songui Manégré / Aide au développement endogène)	ONG	1994	2014	Formation axée sur l'agroécologie	120
AVAPAS (Association pour la Vulgarisation et l'Appui aux Producteurs Agroécologistes au Sahel)	Association	1991	1991	Formation axée sur l'agroécologie	200
UNPCB (Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina)	OPA	1998			3000
AMPO	Centre de formation	2005	2005	Formation axée sur l'agroécologie	765
UNAPOB (Union Nationale des Producteurs d'Oignon du Burkina)	OPA	2011	2019	Formation incluant les pratiques agroécologiques	30
APAD-Sanguié	Association	2011	2011	Formation	700

				incluant les pratiques agroécologiques	
CPR de Goundi	Centre de formation	1988	1988	Formation incluant les pratiques agroécologiques	150
UNPSB (Union Nationale des Producteurs des Semences du Burkina)	OPA	2004	2023	Formation incluant les pratiques agroécologiques	3508
FNZ (Fédération Nean Zwé)	OPA	2011	2012	Formation incluant les pratiques agroécologiques	250
Centre de Promotion de l'Agroécologie et des Innovations Economiques (CAPIE)	Centre de formation	2016	2016	Formation axée sur l'agroécologie	300
Fédération des groupements Naam	Association	1967	1967	Formation incluant les pratiques agroécologiques	500
Association WEOFINTI	Association	2016	2016	Formation incluant les pratiques agroécologiques	300
UCRB (Union des Coopératives Rizicoles Faso Djigui)	OPA	2001	2020	Formation incluant les pratiques	50

de Bama)				agroécologiques	
UPPAH (Union Provinciale des Professionnels Agricoles du Houet)	OPA	1998	2008	Formation incluant les pratiques agroécologiques	1250
UNPMB (Union Nationale des Producteurs de Mangue du Burkina)	OPA	2010	2010	Formation incluant les pratiques agroécologiques	400
UNPCB (Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina)	OPA	1998	2005	Formation incluant les pratiques agroécologiques	3000
Béonééré	Association	2013	2013	Formation axée sur l'agroécologie	279

Annexe 2 : Guide d'entretien auprès des structures

Guide d'entretien pour structure de formation

Ce guide d'entretien est conçu dans le cadre d'un mémoire portant sur la formation non diplômante en agroécologie au Burkina Faso afin d'en mesurer la contribution.

Le présent mémoire est produit dans le but de l'obtention du diplôme de master international professionnel, « ingénierie de la Formation agricole rurale », initié par le réseau FAR et porté par l'ENSETP-UCAD au Sénégal, en partenariat avec l'ENA-Meknès au Maroc et l'Institut Agro en France.

Nom de la structure

Nom et prénom de l'enquêté :

Fonction :

Localisation de la structure (région, province) :

I. Présentation de l'acteur de formation

1-Statut de de la structure :

1/ ONG 2/ OPA 3/ Association

2-Date de création

3-Date de mise en place du dispositif de formation (si ce n'est pas un centre de formation)

4-Sources de financement de la structure

5-Pourcentage du budget alloué à la formation

II. Description du dispositif de formation

1-Quel est le niveau d'institutionnalisation de votre dispositif de formation ?

a/ Dispositif non formel b/ Dispositif informel

Si dispositif non formel avec utilisation de référentiel de formation, veuillez préciser lequel

2-Quel est le niveau de prise en compte de l'agroécologie dans les formations que vous dispensez ?

a/Formation centrée sur l'agroécologie

b/ Formation incluant la promotion de pratiques agroécologiques

3-Pouvez-vous nous décrire vos différents dispositifs de formation ?

	Objectifs	Public cible	Durée	Thèmes abordés ou modules	Activités	Supports utilisés
Dispositif 1						
Dispositif 2						
Dispositif 3						
Dispositif 4						
Dispositif 5						

III. Description de l'équipe des formateurs

1-De combien de formateurs disposez-vous ?

2-Précisez le nombre de femmes parmi les formateurs

3-Comment vos formateurs ont été formés à l'agroécologie ?

5-Passée la première formation, retournent-ils souvent en formation ?

1/ Jamais 2/ Extraordinairement 3/Une fois par an 4/ Deux fois par an 5/ Plus de deux fois par an

IV. Caractéristiques du public cible

1-Combien de personnes formez-vous par an?

2-Quel est le pourcentage de femmes formées ?

3-Pouvez-vous préciser le niveau d'alphabétisation des personnes formées (1/non alphabétisé, 2/ niveau primaire, 3/ niveau collège, 4/ niveau secondaire, 5/ niveau supérieur) ?

4-Quels sont les profils professionnels des personnes qui viennent se faire former ?

V. Impacts sociologiques, économiques et écologiques de la formation non diplômante en agroécologie

Quels sont les retours des personnes qui viennent se faire former auprès de vous ?

VI. Forces, faiblesses, opportunités, menaces du dispositif de formation de la structure

En tant qu'acteur de la formation non diplômante en agroécologie, quelles sont vos forces et quelles sont faiblesses ?

Annexe 3 : Guide d'entretien auprès des producteurs

Guide d'entretien pour producteurs

Ce guide d'entretien est conçu dans le cadre d'un mémoire portant sur la formation non diplômante en agroécologie au Burkina Faso afin d'en mesurer la contribution.

Le présent mémoire est produit dans le but de l'obtention du diplôme de master international professionnel, « ingénierie de la Formation agricole rurale », initié par le réseau FAR et porté par l'ENSETP-UCAD au Sénégal, en partenariat avec l'ENA-Meknès au Maroc et l'Institut Agro en France.

I. Présentation du producteur

Nom et prénom :

Localisation :

Age :

Sexe :

Niveau scolaire :

1/non alphabétisé, 2/ niveau primaire, 3/ niveau collège, 4/ niveau secondaire, 5/ niveau supérieur

Région :

Principale activité professionnelle :

Autres activités :

II. Rapports du producteur avec l'agroécologie

1-Nombre d'années d'expérience dans les pratiques agroécologiques

2-Qu'est ce qui a changé dans vos pratiques agricoles depuis lors ?

3-Pour quelles raisons avez-vous adopté ces changements ?

4-Dans votre activité agricole, quelle place occupe les pratiques agroécologiques ?

III. Formation en agroécologie

1- Quelles sont les formations en agroécologie que vous avez reçu ? Pour chaque formation, veuillez préciser le nom de la structure formatrice, la durée, les thèmes abordés, les points forts et faibles de la formation)

2- Quelle appréciation faites-vous de la formation dispensée par les pairs ?

IV. Impacts sociologiques, économiques et écologiques

1- Partagez-vous les compétences que vous avez acquises autour de vous ? Si oui, avec qui ? Combien de personnes pensez-vous avoir pu toucher ?

2- Avec les pratiques agroécologiques, quels rendements pouvez-vous obtenir par spéculation ? (*Choisir 3 spéculations et renseignez le tableau*)

Spéculation	Superficie	Quantité produite	Unité	Equivalent en kg

3-De quelle manière les revenus que vous obtenez vous aident à subvenir à vos besoins ?

4-A quelle hauteur les revenus que vous obtenez vous aident à subvenir à vos besoins ?

5-Comment les pratiques agroécologiques ont influencé l'état de vos parcelles et la qualité de vos productions?

V. Défis liés à la formation non diplômante et propositions d'amélioration

Quelles suggestions faites-vous pour améliorer les formations adressées aux producteurs (par les structures ou par les pairs)?

Annexe 4 : Répertoire des acteurs de l'agroécologie au Burkina Faso

N°	Dénomination	Téléphones	E-mail
1	AAK		recrutement.aakbf@gmail.com
2	Action pour la promotion des initiatives locales (APIL)	25-30-99-40/40-45-07-62 / 70 24 78 42/	apil@fasonet.bf / apil_kaya@yahoo.fr
3	AFD Burkina Faso	78 80 72 66/	buayabafada@yahoo.fr /
4	Afdi	25 36 36 44 / 70 23 27 29/	afdi@fasonet.bf /
5	Africa Organic	(+226) 25 38 61 33	
6	Afrik Tilgré	20 98 51 50	ismaelgasore40@gmail.com / igansore@afriktilgre.com
7	Afrique "ERE" Burkina Info	62 70 77 15/ 78 46 66 44	rosalieoued@gmail.com /
8	Afrique Verte Burkina	50 36 24 75 /	hebiebis@gmail.com /
9	Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la qualité (AB-NORM)	75 69 22 12/ 79 63 33 79/75 69 22 12	abnorm.bf@gmail.com
10	Agence CORADE	25 36 31 55 / 70 40 90 87/	corade@fasonet.bf /
11	AGRIFASO SARL	(+226) 50 32 40 42/ (+226) 50 31 29 73	
12	AGRO Burkina	78 84 31 15/	doamba_samuel@yahoo.fr /
13	AGRO ET VETERINAIRE SANS FRONTRIERE (AVSF)	76101473/72515123	f.kologo@avsf.org / m.barro@avsf.org
14	AGRO-BAARA	78293257/	Agrobaara@outlook.fr /
15	AJENDA	78765043/	taridris@gmail.com /
16	Alliance technique d'assistance au développement (ATAD)	24 45 03 84 / 70 27 62 32 / 70 14 47 59/ 78 84 45 13	atadsdl6@yahoo.fr / constantzango@yahoo.fr / sanaoussen@yahoo.fr /
17	ALTITUDE AC	70 12 21 72/ 76 61 23 13	kabre_edit@yahoo.fr /
18	AMPO/AMPO/TT	25 34 02 76 / 71 24 79 72/	orampo@fasonet.bf / tondtenga@ampo.info
19	ANATRANS SARL	74978454/ 76 48 38 26	sdamoue@gmail.com / berengerdjiguemde@yahoo.fr

20	APESS	25346666 / 66079053/	ibrahimaaliou.apess@gmail.com /
21	APEUFO/FAIR-SAHEL	20982329	drreao@gmail.com
22	APEX	77 11 91 51/ 70 2380 12/	baguian@hotmail.com; Oualiahadi@hotmail.com /
23	APN/Sahel	25 33 33 91 / 70 26 09 23/ 76 68 33 79	richard.minougou@yahoo.fr / apn@fasonet.bf
24	APSERN (Association des producteurs de la Sissili pour l'écogestion des ressources naturelles)	76 40 58 31/ 51984519	apsern@yahoo.fr /
25	Association Diobass Agro-écologie	20 98 23 33/70 30 90 31	contact@diobass-bf.org
26	Association BAOBAB	76 61 42 25/	yamfulge@yahoo.fr /
27	Association Bisongo	58 07 02 22	bisomkieta@gmail.com
28	Association Burkinabè Action Solidarité Femmes/enfants (ABASEF/E)	70 26 53 07/ 67 73 91 91	karibel1@yahoo.fr /
29	ASSOCIATION BURKINABE POUR LA PROMOTION DE LA JEUNE FILLE (ABPJF)	(+226) 25 36 03 62/	
30	Association Centre Ecologique Albert Schweitzer du Burkina Faso (CEAS Burkina)	(+226) 25 34 30 08	ceasburkina2@gmail.com ; ceasburkina@fasonet.bf
31	Association des femmes Pag-la-yiri (AF/PLY)	70 24 67 30/	
32	Association des producteurs et transformation du Moringa (APTМ)	76687860	
33	Association Filly Wémanegré (AFW)	24-55-25-94 / 70049853/	filly.wemanegre@gmail.com /
34	Association Interzones pour le Développement en Milieu Rural (AIDMR)	76 61 45 12 / 76 61 59 34/ 70 98 93 02	paulinsandwidi@gmail.com /compaore.ablace@gmail.com /
35	Association la Saisonnière	70268417	saisonniere@gmail.com
36	Association l'Ecole des Citoyens (ASEC Burkina)	25 46 10 94 / 70 75 38 72/	ecolecitoyen@yahoo.fr /
37	Association Manegdbzanga	70 25 31 03	amloumbila@yahoo.fr; ilboudokassoum@yahoo.fr
38	Association Nourrir Sans Détruire (ANSД)	70 26 88 50/ 71 04 00 05	
39	Association paysan en action	25 30 18 44 / 70702022/	wendnyiide@yahoo.fr /
40	Association Paysan en Action au BAM	69785858 / 70702022/	eric10cpf@gmail.com
41	Association pour la Gestion de l'Environnement et le Développement (AGED)	25 36 88 37 / 70 23 45 35/ 70 21 29 00	agedori@fasonet.bf /

42	Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD)	(+226) 70 11 81 39	apadsanguie@gmail.com
43	Association pour la Promotion Economique Sociale des Femmes (APES Femmes)	76 29 72 25/ 70 48 43 41	contact@u-business.net
44	Association pour la Protection de l'Environnement et le Développement Rural (APEDR)	(+226) 25 30 40 40/ (+226) 77 42 49 00	yako_apedr@yahoo.fr / saibonkougou@gmail.com
45	Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (ARFA)	24770670 / 70269416 / 67036846	arfaeco@yahoo.fr / arfa@ongarfa.org / mathsava@yahoo.fr
46	Association pour la Vulgarisation et l'Appui aux Agroécologistes "Nedlabaoogo" au Sahel (AVAPAS)	76470550/70550112	avapasbnedlabaongo2000@gmail.com
47	Association pour le Développement des Techniques Agro-Ecologiques (ADTAE)	(+226) 24 54 00 99/76 50 86 42/ 68 41 18 27	georgeszongo@gmail.com
48	Association pour promotion de agroécologie et de la foresterie du Burkina Faso (APAF)	70-16-08-76/ 78-14-63-59 / 78 18 01-09/76 88 31 17	apafburkina@yahoo.fr /
49	Association Songtaab-Yalgré (ASY)	76 53 32 33	karibio2000@yahoo.fr
50	Association Songui Manégré / Aide au Développement Endogène (ASMADE)	25 37 03 66	asmade@ongasmade.org
51	Association Sougr Noma des Femme de Kagtoudin (ASFK)	76619987	ilboudosamuel@yahoo.fr
52	Association TAMNEREE	71 53 53 88/74898582	tamneere@yahoo.fr
53	Association TERRE VERTE		info@eauterreverdure.org
54	Association Tiipaalga	25-36-45-01/73 11 53 84 / 76 47 89 13/	info@tiipaalga.org
55	Association Tind Yalgre (ATY)	70252118/76108299	atytind@yahoo.fr
56	Association Tind Yalgré/Boussé	70 25 21 18/ 76108299	
57	Association Ton	20 9 170 62 / 70 13 35 80/ 76 60 67 03	associationton@yahoo.fr /
58	Association Tupouor Baon Yin c/o Drive sarl		
59	Association Vive l'Arboriculteur (AVLA)	70227349/	kiendrien@yahoo.fr /
60	Association Vision Durable	71 42 77 44/	antoine.mariton@sotokacc.com /
61	Association Watinoma	76 59 88 24/ 76706810	
62	Association WEMANEGRE	70 04 98 53	filly.wemanegre@gmail.com
63	ASSOCIATION WOUOL	70 086394/	

64	Association ZEMS-TAABA	70 23 16 50/ 71 66 40 28/	azt_ouaga@yahoo.fr /
65	Association Zoramb Naagtaaba (AZN)	76 92 60 61/	
66	Association Zoramb Naagtaaba/Ferme Pilote de Guiè (AZN)	76 49 83 89	guie.azn@eauterreverdure.org
67	Autre Terre	25 36 60 23	autreterreburkina@yahoo.fr
68	AVSF	63 40 29 48/	m.barro@avsf.org /
69	BANISSI Claudine	70 73 43 76/	Cnanema2003@yahoo.fr /
70	Baobab	76614215/ 25508305	association_baobabyahoo.fr
71	Barga (Weofinti),	53771127	barga.awb@eauterreverdure.org
72	BASSOLE ISMAEL HENRI NESTOR/UJKZ	78125004	
73	BATIONO JEAN LUCIEN	72293310/76526283	
74	BEACDAITA	76 40 58 31/ 77 66 61 61	beacdaita@gmail.com / abdoulayeouedraogo961@yahoo.com
75	BELEM Salamata	76 61 53 03/ 78 06 42 78	
76	Belem Wend Tiga du Burkina (BELWET)	(+226) 25 34 19 74/ 70 21 25 98	-
77	BEOGO/BERE	75 88 81 20/	bbseverine@gmail.com /
78	BEO-NEERE	71 40 49 86/ 70 32 44 79	rbelemgnegrec@gmail.com/
79	BIOFERTIL	61 13 02 78/ 66 52 60 47	biofertil.bf@gmail.com /
80	BIOPROTECT	40 77 06 70 / 70 22 48 41/	bioprotect.b@gmail.com /
81	BN/CRA	70-12-38-75/	soryko77@yahoo.fr /
82	Broederlijk Delen (B.D.)		tocoma.sy@broederlijkdelen.be /
83	Bureau d'Etude et d'Appui Conseil en Agroécologie (BEACA)	70 74 87 26	beacaconsulting@gmail.com
84	Bureau National des Sols (BUNASOLS)	+226 25 36 20 75 / 25 40 86 51 / 25 40 96 01	bunasols@fasonet.bf
85	Burkina Vert	24553118 / 70240537/	burkinavert@fasonet.bf/ www.burkinavert.org
86	Burkinature S.A.R.L	25 50 85 03 / 71 61 70 33/ 70 45 58 88	traoremousasand@yahoo.fr / burkinature@gmail.com
87	CANO		
88	Catholic Relief Service (CRS)	77 66 61 61/ 70 74 87 26	rodrigue.tougma@crs.org /

89	Centre Agré Ecologique et d'Innovation du Houet (CAEI)	70305537	caeibobodioulasso@gmail.com
90	CERES	499151/ 96 69 20	admin@ceres-cert.com /
91	CERTICYS	32(0)81 60 03 77 / +32 81600377/	info@certisys.eu /
92	CIR (cadre intégré renforcé)	70 11 80 11/	zambelongo@yahoo.fr /
93	CIRAD	77 45 43 16/	aurelie.toillier@cirad.fr /
94	Coalition pour le Patrimoine Génétique Africaine (COPAGEN / Burkina)	(00226) 25 30 53 54/ 78 21 97 97	contact@copagen.org
95	Collectif Citoyen pour l'Agro-Ecologie	79 30 66 88/ (225)22 50 40 72	ccaeburkina@gmail.com /
96	Comité inter professionnel de l'anacarde du Burkina Faso (SOTRIAB)	72 06 70 70	ciab.interprofession@gmail.com
97	Comité Ouest Africain des Semence Paysannes (COASP)	76 61 50 60	coaspburkina@gmail.com
98	Conseil National de Agriculture Biologique (CNABio)	25 65 78 68	bureaucnabio@gmail.com
99	Coopérative Agricole du Kéné Dougou (COOPAKE)	76 51 55 74/ 20995138	coopake63@gmail.com kon2soul@yahoo.fr /
100	Coopérative Beonere (COBEO)	70109091	
101	Coopérative Communale des Eleveurs Naisseurs Wendwaogo de Zitenga	76672985	
102	Coopérative Namangb Zanga de Tiliziogo	77129226/53976178	
103	Coopérative Sougr Noma	55127371	
104	Coopérative Union des Producteurs de Manges Biologiques dans les Hauts Bassins (UPROMABIO HBS)	70303795 ; 73483503 ; 76649585	upromabio@yahoo.fr
105	Coopérative Wendbenedo de Production d'Oignons, de Commercialisation et de Conservation	76071689 / 79169315	
106	DAcom	70141623 / 74266237/	aziz.dabo@dabotrade.com /
107	DAFASO	+22660278787/	willyplomb@gmail.com /
108	Damiba Soumaila Bureau GEDES (Général des services)	70 38 34 60/	dsomaila@yahoo.fr /
109	DGPER	70-28-92-79/	tiendj@yahoo.fr /
110	DGPER/DNMA	70 25 57 25/ 78 47 18 77	nebie_melanie2@yahoo.fr /
111	DIAKITE Maïmouna	70 68 95 70	diakitem@gmail.com

112	DIIMA		
113	Diobass BF	25360362 / 70261052/	diobass@fasonet.bf /
114	Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV)	71487350	savadogofils@yahoo.fr
115	Direction Régionale de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-Agricoles et de la Mécanisation du Plateau Central	70 734 376	
116	Djangon Barani, Association.	76683379	djangon-barani@orange.fr
117	Drive sarl	(+226) 24 66 00 17	p.sawadogo@dr-i-v-e.com
118	Droit Libre TV	20 90 80 85	droitlibre.tv@gmail.com
119	ECOCERT	25 33 19 70	office.burkinafaso@ecocert.com
120	ECOPRA	226 70201496-78201496/	Ate_faso@yahoo.fr /
121	ELEPHANT VERT		
122	Entreprise Familiale (EFA)	76660990/	siakabi@yahoo.f /
123	E-SERVICES SARL	70816131/	otsburkina@gmail.com /
124	Fair Match Support	20977525 / 70 60 80 80/	mathieu@fairmatchsupport.org /
125	Faso Alternative	/ 78 20 41 61/ 70 24 82 97	oussened@yahoo.fr/ ahebie.fasoalternative@gmail.com
126	FASO DEV DURABLE	70 20 66 06/	fasodevdurable@yahoo.fr
127	Fasobio SARL	(+226) 25 40 76 16	
128	Fasofood	70953305, 76366981	contact@fasofood.net
129	FASOZINDO	76 22 82 13 /	cgetakabre@yahoo.fr /
130	Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN)	79 00 00 05	info@fngnbf.org
131	Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP)	25 43 10 05	fenop@fasonet.bf / sissoufou1@yahoo.fr
132	Fédération Nununa	(+226) 40 55 04 11	
133	Fédération Vala Songo de la Sissili	56 25 27 29 /74 30 31 69 / 76 76 27 32	fredohomboue@gmail.com ou boukarynebie@gmail.com
134	Ferme Agro Ecologique Guiriko	62470842	balouatt@yahoo.fr
135	Ferme De Goema (Association inter-villages Tenkeega de Goéma)	76 19 03 57 /	goema.atg@eauterreverdure.org / ferme.pilote.goema@gmail.com
136	Ferme GUIRIKO	70 73 16 27/ 70 23 91 17	taviandrinette@hotmail.com, balouatt@yahoo.fr /

137	Ferme Napoko	70250711/78708239/76040149	moussasegnam50@gmail.com
138	Ferme Pilote de BARGA	74 32 01 38/ 70 09 58 28	fpbarga.weofinti@gmail.com /
139	FERME SAWADOGO	70 18 45 96 / 74 13 09 47	karimsawadgo@gmail.com /
140	Ferme Sophia	70 61 73 60/	angephzoung@yahoo.com
141	Ferme Sylvo pastoral à Bilgo	70391413, 76708734	leguema_vert@yahoo.fr
142	FONDATION SAINTE CHANTAL	70 45 48 45/	laafizanga@gmail.com
143	Foyer des Jeunes Ruraux de Ziniaré (FJR)	70 26 87 80/	rene_soalla@yahoo.fr /
144	FUAPROKA		
145	Gala Bio Solidaire	70 27 14 05	
146	Gebana Burkina	70 25 90 03,76 70 75 38	s.lanz@gebana.com /
147	GIE BIPROTECT/B	70 22 48 41/	
148	GIE NAFFA	50 38 74 18 / 70 26 53 07/	gienaffa@fasonet.bf /
149	GIZ	70 07 12 58/	ulrich.boysen@giz.de /
150	Green Cross Burkina	25 46 50 23 / 70 20 41 61/ 78 81 78 77	
151	Groundswell International	20 98 00 78	info@groundswellinternational.org
152	Groupe d'Action des Femmes pour la Relance Economique du Houet (GAFREH)	(226) 20 98 41 60 (226) 70 27 04 46 (226) 76 64 40 63	gafreh@yahoo.fr
153	Groupe de Recherche et d'Echange Technologique (GRET)	+226 25330665	burkina@gret.org , mouedraogo.burkina@gret.org
154	Groupe de Recherche et d'Action sur le foncier (GRAF)	202-952-2322	graf@fasonet.bf
155	GROUPE WAKA	70 26 08 95/	kofogue@gmail.com /
156	Groupement de Producteurs Agricoles de Bininkila/Kotoura		
157	Groupement des producteurs de céréales de Barga	72 49 62 99/ 77533218	
158	Groupement Yeleen	70 49 09 56/ 64 59 82 44	
159	HELVETAS	25-36-37-73 / 70 50 99 20/	modibo.ouedraogo@helvetas.org /
160	ICCV-Nazemse	(+226) 25 34 14 57	iccvnazemse@gmail.com

161	IFESA (Institut de Formation en Environnemental en Sciences Agricoles)	70404422/ 76614941	habib-ouattara@ifesa.bf /
162	Iles de Paix - Burkina Faso	226 24 70 19 90	info@bf.ilesdepaix.org
163	Ingalañ	+33972475036 / +33682821056/	info@ingalan.org /
164	Initiatives d'échanges pour un développement durable (IEDD)	70 68 80 64/ 76 69 34 86	erictonde@yahoo.fr /
165	Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES)	25 34 28 29/25 34 05 19	inadesformation.burkina@inadesfo.net
166	Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES/Formation/Burkina)	25 34 28 29/25 34 03 41 / 70-24-65-58/ 74-28-32-95	oued_oussemi2003@yahoo.fr /
167	Institut de l'Environnement et de la Recherche Agricole (INERA)	25 34 02 71	inera.direction@fasonet.bf
168	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles du Burkina Faso/Direction Régionale de Recherches Environnementales INERA/GRN-SP OUEST)	20982329	drreao@gmail.com
169	Institut du Développement Rural (IDR)	73200707	salifoustallion@gmail.com
170	INTER RESEAUX	76 63 03 81	inter-reseaux@inter-reseaux.org
171	International Oil and Fat	50 41 23 35/ 75 45 07 68	info@iofbf.com
172	International Cocoa Organization (ICCO)	(+226) 20 95 61 73	info@icco.org
173	International Trade AGRODIA	70 31 84 34/	hawasawadogo@gmail.com /
174	ISSTA (Institut Supérieur des Sciences et Technologies Agricoles)	25432303/ 25-38-11-14 / 70266496/	zongojd@hotmail.com /
175	Jardins du Monde au Burkina	(+225) 27 22 51 49 50/ 51	contact@jardinsdumonde.org
176	Joint Action for Farmers' Organisations in West Africa (JAFOWA)	0033(0)602300651	jafowa@nef-europe.org
177	Kiswend Sida	76246988/78570543	
178	Kologo Jeremie		
179	LA JARDINIERE	78 57 75 37	
180	Laboratoire de l'uchon - Vitalmine Burkina	76 66 09 90/	siakabi@yahoo.fr / laboratoiredeleuchon@orange.fr
181	LACON INSTITUT	4978196679244 /	

182	L'ASSOCIATION BISSAKOU POU, Commune de Garango	70113973/ 76 67 13 79	bissakoupou@yahoo.fr /
183	L'ASSOCIATION COMMUNICATION POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE AU BURKINA (CODD-BURKINA)	70733063 I 79306934/	
184	Le Petit Potager	51049365/76600407	
185	Les Soldats, Pompiers, Amis de la Nature du Naturel et de l'Environnement (SPANNE)	0022676601894 ; 0022663835871	o_salfou@yahoo.fr; a.ulri.yo@yahoo.fr
186	LoCaBreed/ OUEDRAOGO SALIFOU	70255733/73200707	
187	L'Occitane (représentant Burkina)	70 58 00 41/	Abou.TAGNAN@loccitane.com / abou.dradion@loccitane.com
188	LUTHERAN WORLD RELIEF	66116156/	ikonda@bf.lwr.org / lwr.org
189	Lycée Martin Luther King (MLK)	(+226) 68 12 14 20	contact@lyceemlk.com
190	MANGO SO	(226) 76 62 56 14	aliceriouall@yahoo.fr
191	MANGO-SO S.A.R.L	71 09 26 09/	
192	Moringa Houet	75 42 44 97, 50 50 05 00/ 25 30 99 00	
193	Moroccan Association for Digital Education Empowerment (MADEE)	70167524/78362686	madee_bfest17@yahoo.com
194	Mouvement de solidarité pour le droit au logement (MSP-DRO.L)	25462490 / 76602941/	mspdrol@yahoo.fr /
195	MPSFB (Mouvement des Paysans Sans Frontière de Bingo)	71 43 79 25/	
196	MUSO KAYELE		musokayele@mail
197	Napam Beogo Association – Napam Bio Sarl (Ouaga)	70238486	asso_napambeogo@yahoo.fr
198	NAPAMBEOGO	59 88 47 74/	tallkader.napambeogo@yahoo.fr /
199	Natudev	25 35 55 00/	alexiskaborenatudev@gmail.com /
200	NEW KARIKIS INTERNATIONAL	70 23 27 77/	
201	NIKIEMA Kouliga	76635351 / 78825652/	kmnikiema@yahoo.fr /
202	nogho fi	66.55.33.97/	noghofi@gmail.com /
203	Nous sommes la solution	20981868 / 70235534/	resacifroat@fasonet.bf /
204	NUTRIBIO BF	25384339 / 70255808/	isadiallo@yahoo.fr /

205	OCADES Bobo	70 30 55 37 /	
206	OCADES Dédougou	72722727	ocadesddg@yahoo.fr
207	OLVEA	75 52 54 97/	cgodard@olvea.com/
208	ONG ASMADE (Association Songuui Malgré Aide au Développement Endogène)	70 26 80 09/ 64 25 89 59	s.paulymeogo@yahoo.fr /
209	ONG Burkina Vert	40-55-31-18/78-40-40-43/70-24-05-37	burkinavert@fasonet.bf
210	Orange Bleue Afrique	70 27 14 05/ 78 29 12 24 / 64 04 87 70	kienou_aime@yahoo.fr
211	OUEDRAOGO Abdoulaye	63 11 57 16/ 76 40 58 31	apsern@yahoo.fr /
212	Ouédraogo Zoéniandé	71311593/79753997	
213	Oxford committee for relief famine (OXFAM)	76 66 36 85	sosthene.ngatom@oxfam.org
214	PAOLINE	25 36 11 18 / 25 36 20 68 / 25 36 96 68	pncc.burkinafaso@gmail.com
215	Plate-forme d' Actions pour la Sécurisation des Ménagés Pastoraux (PASMEP)	25353521 /70323240	pasmep@pasmep.org / renemillogo@pasmep.org / renemillogo@gmail.com
216	PODA Jean Noel	78 80 23 45/	Podajnl@yahoo.fr /
217	Pour un autre monde/ AABC - Titao	70 50 70 13/78 56 79 08/	contact@pourunautremonde.org /
218	Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Ecologique (PACTE)	55775930	
219	Projet d'amélioration de la productivité agricole par la conservation de l'eau et des sols (PACES II)	70816584/	
220	QESAI INTERNATIONAL	70 15 59 39/ 78 00 28 66	abdoulaziz.yanogo@yahoo.com /
221	RANCH DU KOKOBA	70 10 22 15/	ranchkoba@yahoo.fr /
222	Relwende de Tankounga	75 87 38 81/ 69968481	
223	Relwende de Touanda	62558233/67665847	
224	Réseau D'appuis à la citoyenneté des femmes en milieu agricole	20981868 / 70235534/	resacifroat@fasonet.bf /
225	Réseau MARP	70 14 46 67/	
226	RONGEAD (NITIDAE)	70 26 94 16/	sgaye@rongead.org /
227	ROSE ECLAT	61 69 69 49/	info@roseclat.com / www.roseclat.com
228	RPBHC/CF	75 30 05 45 /	rpbhc@yahoo.fr /

229	RPBHC/CF (Réseau des productrices de Beurre de Karité des Hauts Basins et Cascades)	75 30 05 45 / 51 60 17 17	rpbhc@yahoo.fr / contact@rpbhc.org
230	SAMA BIOCONSULT	76-60-97-80/	oliviersama@yahoo.fr
231	SANLE SECHAGE/ EXPORT	72 37 07 06/	afoukone@gmail.com / sanlexportburkina@yahoo.fr
232	SANOU Charles Lamoussa	79 99 32 31 / 75 20 60 99/ 71 28 79 99	sanoucharleslamoussa@yahoo.fr
233	SAPHYTO/SAMA BOKIEN SERGE	79072213/75773360	serge.sama@saphyto.bf
234	Secrétariat Permanent des ONG (SPONG)	(+226) 25 46 50 23 // 70 20 41 61	sc.dibemaa@gmail.com
235	SERVICE PLUS	71 16 60 14/	heubidavid@gmail.com /
236	SG PNCE-B	70 22 61 55/	asso_napambeogo@yahoo.fr /
237	Société Coopérative des Distributeurs d'Intrants, Biologiques, Ecologique et de Matériels Agricoles Adaptés (SCO / DIBEMAA)	+226 70 92 48 14	spong.ouaga@gmail.com
238	Société de gestion et de Production Agronomiques SARL (SOGEPRA SARL)	74547553/ 51318064	bekikadersang@gmail.com
239	Société Industrielle et Agricole de l'Afrique de l'ouest (SIAAO-BF)	71 41 49 49 / 78 22 49 49 / 70 10 33 32	siaaobf@yahoo.fr /
240	SOLIDAGRO	70 23 84 86	sarah.goyen@solidagro.be
241	Solidarité et Entraide Mutuelle au Sahel (SEMUS)	71 49 74 83/ 74 01 27 05/	soungalokonfe@gmail.com
242	Songtab Yalgré	70 27 14 05/	karibio2000@yahoo.fr /
243	SOOM NOOMA	70 94 63 83/ 75 05 74 55	jeankinda84@yahoo.fr /
244	Sophia, Ferme	68 43 13 88	
245	SOS Faim-Burkina	70 61 73 60	conseilregionalecn@gmail.com
246	SOS Sahel International/BF	70720321/	sossibf@fasonet.bf ; zakinanan@yahoo.fr /
247	SOTOKACC	71-42-77-44/ 70-29-99-94	nathalie.mariton-ouattara@sotokacc.com / antoine.mariton@sotokacc.com
248	SP/CNSA	70-29-95-55/	nicole_pale@yahoo.fr /
249	Syndicat National des Travailleurs de L'Agro -Pastoral (SYNTAP)	70-07-74-03/ 76-60-63-09	tosyntap@yahoo.fr /
250	Syndicat National des Travailleurs de l'Agropastoral du Burkina Faso (SYNTAP)	(+226)24 45 16 51/ 52	bureaucnabio@gmail.com

251	Table Filière Karité	70 26 96 50/	buayabaouaga@gmail.com
252	TENSYA GUAMPRI	(00226) 76 64 48 14/72 50 96 64	tensya.mangue@yahoo.fr
253	Terre A Vie	76615060/	terreavie24@gmail.com /
254	Terre et Humanisme	77157142	hbeaulieu@terre-humanisme.org
255	Tiis la vim		
256	Tiis la vim	77773862	
257	Tiis la vim de Boalin	68 59 68 70/76040523	
258	TIMINI	20 97 10 09	elibebe.kambou@timini-co.com /
259	TOUGMA Wendlassida Silvère Rodrigue	70 15 89 69/ 64 11 02 26	rtougma@yahoo.fr /
260	TRAORE SALIFOU /UJKZ	78979789	
261	Tree Aid	70 14 07 57/	
262	Union communale Nankoglebzanga des sociétés coopératives des producteurs d'oignons de Loumbila	78490418	nankoglebzangal@gmail.com
263	Union des Artisanes Ben Nafa Kabo de Gassan (UAB/G)		
264	Union des sociétés Coopératives des Produits Karité de Houet (COOPCA/UCPPK-Houet)	76 52 50 82/ 70258970	traorea58@yahoo.fr /
265	Union International Pour la Conservation de la Nature (UICN)	74665190/	jacques.somda@iucn.org /
266	Union nationale des Mini laiteries et Producteurs de Lait local au Burkina (UMPLB)	76 10 58 16	minilaiteries@gmail.com
267	Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB)	20 973310 /76647930 / 71606381	unpcb@fasonet.bf / athanaseyara@yahoo.fr / diallo.mande@yahoo.fr
268	Union Provinciale des Professionnelles Agricole du Yatenga	70 14 93 15/ 70225834	
269	UNION RAGUSSI		
270	Université Nazi BONI (UNB)/Sustain Sahel	72539918	kalifacoul11@yahoo.fr
271	Viim Baoré	245543	coop@viimbaore.org
272	Watinoma	0022676706810	imahadbila@gmail.com
273	Welthungerhilfe	70 04 31 24/	rouambabenes@yahoo.fr
274	Wend Puiре, Association		

275	Wend-madeda	76120026	
276	Wend-Panga Andém	60 19 70 67/79987836	
277	YAMEOGO S. Paul	70 26 80 09/	s.pulyameogo@yahoo.fr
278	YELEMANI	25 34 02 59 70 25 03 13/	yelmani.bf@gmail.com
279	ZALLE Boureima (Cellule Ecologique du lycée polyvalent de Farakoba)	72 43 87 75/ 75 03 16 96	zallebourahima@gmail.com
280	Zeba Dakar	76815194/	

Source : CPF, Rapport final sur le « Répertoire des acteurs agroécologiques au niveau national » (Mars 2022)